

LA CITE & TEKHNE

**N° 5
Volume X**

LIBRAIRIE DIETRICH & C°

Bruxelles, 10, Place du Musée

Janvier 1932

Prix : 5 francs

LA CITE & TEKHNE

Revue mensuelle belge
d'Architecture, d'Urbanisme
et d'Art public.

Supplément d'information
et de technique.

Siège de la Revue :
Bruxelles, 10, Place Loix.

Compte Chèques Postaux :
Revue « La Cité » N° 166.21.

Directeur-Administrateur :
Raph. VERWILGHEN, ingénieur C. C.
Secrétaire de la Rédaction :
Em. HENVAUX, architecte.

Rédacteurs :
V. BOURGEOIS, architecte - urbaniste.
L. H. de KONINCK, architecte.
J. EGGERICX, architecte.
A. FRANCKEN, architecte.
J. F. HOEBEN, architecte - urbaniste.
H. HOSTE, architecte.
J. MOUTSCHEN, architecte.
A. NYST, architecte-ingénieur.
J. M. van HARDEVELD, architecte.

Les Rédacteurs et Collaborateurs sont seuls responsables de leurs articles. Il sera rendu compte dans la revue de tout ouvrage dont deux exemplaires lui seront envoyés.

Dépôt principal de la Revue :
Librairie Dietrich & C°
10, Place du Musée
Bruxelles

Pour la vente au numéro s'adresser aux
librairies.

Abonnements : Belgique : 40 francs.
Etranger : 60 francs.
(12 belgas).

L'abonnement donne droit au service bibliographique
gratuit, ainsi qu'à la rubrique des annonces.
En outre, les nouveaux abonnés bénéficient d'une réduc-
tion de 50 p.c. sur les éditions « Tekhné » (en demander
la liste).

TEKHNE

SUPPLÉMENT MENSUEL D'INFORMATION & DE TECHNIQUE

CINQUIÈME ANNÉE (NOUVELLE SÉRIE) - 1932. - NUMÉRO 5

Sommaire :

| | |
|---|----|
| L'Urbanisme en U. R. S. S., par | |
| E. May | 77 |
| L'organisation des concours publics | |
| d'Architecture et d'Urbanisme | 85 |
| Echos et informations | 90 |
| Concours | 91 |
| Bibliographie, revues | 91 |
| Annonces | 92 |

Ernst MAY.

L'URBANISME EN U. R. S. S.

Sous ce titre, nous publions l'essentiel de la remarquable conférence que fit à Berlin, il y a quelques mois, l'éminent architecte allemand E. May, actuellement directeur des services d'urbanisation de l'Union Soviétique.

Le présent numéro de «La Cité» renferme une documentation illustrée qui aidera nos lecteurs à se faire une idée assez précise des directives et des premiers travaux entrepris par les techniciens russes.

Nous devons la traduction du texte ci-après à notre frère l'architecte A. Nyst.

Les lois de l'Urbanisme commencent à peine à se préciser.

S'il est vrai qu'il est un domaine dans l'U. R. S. S. où la révolution est encore en pleine effervescence, c'est bien celui de l'urbanisation et du logement.

Cela n'a rien de surprenant : un régime appelé à remplacer un ordre social plusieurs fois millénaire, ne peut s'organiser ni même arriver à préciser nettement ses directives dans le court espace d'une douzaine d'années.

Or, les formes nouvelles de la vie sociale dans la république soviétique qui couvre la sixième partie du globe, sont à la base de la nouvelle politique de construction des logements et des villes dans le monde entier :

— Le numéro de LA CITE inclus dans le présent fascicule comprend :

— Une documentation illustrée sur l'Urbanisme en U. R. S. S.

— L'architecture internationale.

il s'en suit que les directives de cette politique ne peuvent, elles aussi, être qu'en voie de formation et qu'il est impossible de concevoir dès aujourd'hui une manière de recette qui, dans son application schématique, puisse conduire à des résultats certains. De nombreuses théories ont vu le jour jusqu'ici et se disputent la faveur des urbanistes. Plusieurs d'entre elles que les périodiques ont exposées à l'étranger peuvent avoir donné cette impression qu'elles constituent en quelque sorte la ligne générale de la nouvelle urbanisation en Russie. Rien ne serait moins exact. Aucun système d'urbanisme n'a été adopté jusqu'ici et ne le sera vraisemblablement sous peu, ce qui ne signifie nullement que l'on marche en aveugle et procède sans programme. Les lois élémentaires qui se sont imposées jusqu'ici et celles qui s'annoncent encore chaque jour en Europe occidentale dans le domaine de la construction des villes, constituent, également en Russie, l'alphabet de l'urbanisation. Là-bas comme chez nous, la séparation nette des zones industrielles et des quartiers résidentiels, l'étude d'un réseau de circulation rationnel, la répartition systématique des zones de verdure sont les conditions essentielles d'une urbanisation saine : les gros blocs de construction fermés cèdent le pas aux ensembles sériés.

Le problème essentiel de la ville socialiste.

Sur la base de ces principes généraux se pose tout entier le problème de la ville socialiste, c'est-à-dire de la création d'un complexe urbain essentiellement différent de la ville capitaliste tant dans son esprit qu'au point de vue de son organisation intérieure. Alors que chez nous les marchés commerciaux furent le point de départ des agglomérations et que le développement des villes fut conditionné par le caractère privé de la propriété foncière, dans l'U. R. S. S. le facteur qui détermine la création d'une ville nouvelle est toujours et uniquement le rendement des entreprises industrielles ou des Kolkhoz ruraux. La densité de la population n'est plus comme chez nous et principalement en Amérique, la conséquence de la valeur parfois formidable attribuée au sol, mais est fonction des exigences de l'hygiène et du rendement économique : il est entendu que ce mot de rendement doit être pris dans l'acception qui lui est particulière dans le pays des Soviets à savoir que si

certaines immobilisations paraissent injustifiées au point de vue local, elles peuvent néanmoins s'avérer d'une rentabilité indiscutable lorsque l'on se place au point de vue général des affaires de l'Etat.

J'insiste sur ce point que parmi les innombrables erreurs de jugement de l'étranger à l'égard de la nouvelle Russie, la plus grave est peut-être celle qui l'accuse, précisément dans le domaine de la construction des villes et du logement, de travailler dans le vague et de perdre pied. Il est bien vrai que le bouleversement économique et culturel qui se manifeste dans l'U. R. S. S. n'a pas eu son égal dans l'histoire de l'humanité. Mais il est non moins incontestable que ce développement se poursuit dans la conscience la plus saine des réalités : en toute occasion, l'on peut constater que tout ce qui a été reconnu comme idéalement désirable est systématiquement refoulé derrière l'écran des possibilités momentanées.

Formule générale de la ville socialiste.

L'expérience acquise à ce jour permet de fixer entre 150,000 à 200,000 habitants la population urbaine qu'il faut éviter de dépasser. Cette limitation est conforme aux vœux de Lenine qui disait : « Il faut assurer l'interdépendance de l'industrie et de l'agriculture en mettant rationnellement à profit les acquisitions de la science, organisant le travail collectif et répartissant sainement les populations. Il faut mettre fin aussi bien à l'isolement et au manque de culture des villages abandonnés loin du monde qu'à l'accumulation artificielle de formidables masses humaines dans les villes ».

Le plan quinquennal prévoit, d'autre part, la décentralisation de la production industrielle et ceci limite automatiquement la concentration des populations. Comme je l'ai dit déjà, les avis sont des plus partagés quant aux méthodes à suivre dans l'édification des nouvelles agglomérations sous cette forme réduite.

Maisons à un étage à front de rues.

On a proposé la construction de maisons à un étage sur piliers (apparemment en souvenir de Le Corbusier) le long des routes conduisant aux Kolkhoz. Si cette idée fantaisiste a été prise en considération dans l'U.R.S.S., ce n'est qu'au seul point de vue théorique : elle n'a pas été sanctionnée par la pratique

TEKHNE

et ne le sera vraisemblablement jamais : elle est antiéconomique en elle-même et non moins dans l'ordre du plan général.

Population dispersée. « *Die Erde eine gute Wohnung* ».

On a proposé, d'autre part, de « semer » en quelque sorte la ville selon l'idée émise par Bruno Taut il y a quelques années déjà sous le titre « *Die Erde eine Gute Wohnug* ». Tant que l'industrialisation du pays restera la préoccupation essentielle des urbanistes, cette idée non plus ne sera pratiquement viable parce qu'elle impose des trajets exagérés à l'ouvrier qui se rend au travail, parce qu'elle augmente le coût des transports et parce qu'elle néglige de prendre en considération que d'ici peu d'années, l'exploitation rurale individuelle n'existera plus dans l'U. R. S. S. Une répartition aussi clairsemée de la population rendrait, du reste, presqu'impossible la réalisation de ce programme indissolublement lié au concept même de la ville nouvelle, le développement de la vie commune suivant l'esprit socialiste.

La ville en ruban.

Deux systèmes généraux d'urbanisation ont été sanctionnés par la pratique : la ville dispersée, mais formant néanmoins un ensemble complet, et la ville satellite.

La ville qui s'étend en ruban n'est qu'une forme particulière du premier de ces deux systèmes : elle est née de nos préoccupations incessantes concernant le fonctionnement urbain qu'il n'est possible de réaliser nulle part au monde mieux que dans l'U. R. S. S. où les agglomérations semblent sortir de la terre désertique des steppes : elle permet de résoudre des problèmes aussi importants que celui de l'organisation de l'industrie suivant le système de la chaîne tout en assurant à des populations nombreuses des logements proches du lieu de leur emploi.

Pour la documentation concernant les différentes formes de la ville socialiste, l'on consultera avantageusement le livre de Miljutin « *Problèmes de la construction des villes socialistes* », dont une édition allemande paraîtra sous peu.

Dans la ville en ruban, les bâtiments industriels sont disposés en série selon la succession rationnelle des travaux : la cité résidentielle se développe parallèlement à la zone indus-

trielle dont elle est séparée par une zone de verdure de plusieurs centaines de mètres de largeur. Les lignes de chemin de fer sont situées au côté opposé des installations industrielles si bien que la population ouvrière ne doit traverser que la chaussée longeant la zone verte pour se rendre au travail. Cette disposition est si rationnelle qu'elle s'imposera sans aucun doute dans l'avenir chaque fois que la forme satellitaire ne sera pas réalisable. Elle subira évidemment les altérations résultant des circonstances géographiques. La proposition de Miljutin n'est pas applicable à la ville de Magnitogorsk parce que le terrain enserré entre la vallée longue de 14 kilomètres et les collines de magnetite ne permet pas le parti parallèle. Depuis l'automne 1930, se sont élevées des discussions sans nombre sur le point de savoir si l'on établirait le centre résidentiel au-delà du lac Oural en le réunissant par deux ponts aux terrains industriels, ou si l'on adopterait la proposition que j'avais faite avec mes collaborateurs de construire la ville sur un plateau voisin situé à proximité des usines. Le Conseil des Commissaires du Peuple s'est finalement rallié à notre façon de voir. En ce qui concerne Stalingrad, le projet de Miljutin a dû également être considérablement remanié.

Sinjonow avait proposé de diviser la ville résidentielle en cinq parties autonomes, solution antiéconomique parce qu'elle éloigne les centres résidentiels de la zone industrielle, qu'elle entraîne la création de longues routes à travers des régions complètement inhabitées et qu'enfin le rachat des différences de niveau ne pourrait se faire qu'au prix de difficultés énormes. Miljutin proposait d'établir la ville résidentielle en forme de ruban le long, d'une part, d'un parc allongé qui la séparerait de la Volga et, d'autre part, d'une zone de verdure qui l'écarterait de la cité industrielle avec ses lignes de chemin de fer. Il oubliait tout simplement que la Volga constitue une artère économique naturelle de la plus haute importance assurant le transport à bon marché des matières premières et des produits finis dans une agglomération industrielle qui s'étend sur plus de 35 kilomètres de long. Déjà avant la guerre, quantité d'engins de manutention furent installés sur les rives de la Volga : ces installations ont été considérablement étendues depuis et assurent le transbordement des

marchandises des voies ferrées et fluviales et leur transport aux usines.

Dans ces conditions, j'ai cru devoir également adopter dans mon projet le principe des zones allongées jusqu'à un certain point, du reste imposé par la nature, mais j'ai modifié comme suit leur succession : le fleuve, les chemins de fer, l'industrie, la zone verte, la bande résidentielle et finalement les coteaux de la deuxième terrasse de la Volga.

Les villes satellites.

Dans les cas particuliers où les différentes zones construites sont séparées par des espaces considérables, la ville en ruban se transforme en ville satellite...

Il arrive souvent que des industries n'ayant rien de commun entraîneraient la formation d'une agglomération ouvrière excessive si elles venaient à se grouper les unes à côté des autres : elles ont donc tout intérêt à s'installer comme des satellites autour d'un centre administratif et culturel, chaque groupe de fabriques et d'habitations formant un ensemble plus ou moins indépendant. J'ai proposé cette solution pour la ville de Moscou qui continue à s'étendre suivant l'ancienne formule, malgré la complication croissante et catastrophique des moyens de communication. Le cas de la ville de Novosibirsk a été solutionné de façon analogue en raison de ses particularités géographiques. Beaucoup d'autres villes ont établi leur programme d'extension sur la base du système satellitaire qui présente sur les villes rubannées l'énorme avantage de permettre en tout temps les extensions non immédiatement prévisibles. Une ville établie selon l'autre procédé vient-elle à se former, ce ne sera plus qu'exceptionnellement et au prix des plus grandes difficultés que l'on arrivera à imbriquer organiquement dans son ensemble un élément d'extension désirable.

Structure de la ville socialiste.

J'en arrive à l'organisation intérieure de la ville socialiste. Le communisme considère que condamner une femme à épousseter et faire la cuisine toute sa vie alors qu'elle pourrait travailler physiquement et moralement dans l'intérêt commun tout en cultivant son corps et son esprit aux heures de loisir, c'est gaspiller une capacité de travail précieuse à une fonction qui ne correspond plus aux exigen-

ces de la vie moderne : il ne fait qu'exprimer en cela ce que pensent des millions d'êtres intelligents dans tous les pays du monde. Mais si ce problème, tout au moins en ce qui concerne le rendement du travail, n'exige pas de solution immédiate dans les pays capitalistes où la crise de chômage demande, au contraire, qu'elle soit différée, les circonstances sont tout autres dans l'U. R. S. S. Le délégué russe à la conférence de Genève a pu refuser un mandat dans la commission du chômage en arguant de l'inexistence de ce problème dans l'Union.

L'une des mesures les plus importantes que l'on puisse prendre pour augmenter le rendement général du travail, est de rendre efficient le travail féminin. On entend par là que les travaux ménagers effectués à domicile doivent être assurés au moins pour la grande part, par les services publics, notamment l'élevage et l'éducation des enfants. Des difficultés particulières ne semblent pas devoir entraver la centralisation de l'alimentation.

L'alimentation publique.

Les grandes cuisines publiques de Moscou, de Leningrad, et d'une quantité de centres industriels et agraires font quotidiennement leurs preuves. Une tendance se dessine toutefois contre les affluences exagérées dans ces cuisines : l'on préfère en général les petits restaurants où règne encore un certain contact entre les producteurs et les consommateurs. C'est pour cela que l'on construit, en annexe aux nouvelles villes de l'U. R. S. S. des complexes alimentaires comprenant abattoir, boulangerie, magasins et cuisines centrales où la fabrication des mets est amorcée et d'où ceux-ci sont envoyés dans les filiales de consommation des quartiers résidentiels.

Trois catégories d'habitations.

Suivant que le problème du logement est envisagé de façon plus ou moins radicale, ses solutions se traduisent sous trois aspects encore aujourd'hui coexistants et auxquels il serait difficile d'attribuer une préférence : cependant, les tendances vers le développement toujours plus intensif de la vie collective s'affirment chaque jour davantage principalement parmi la jeunesse et les générations naissantes dont les Komsomols consacrent le type le plus pur.

TEKHNE

4 La maison particulière 100 p.c.

Chaque famille du groupe modéré possède encore aujourd'hui sa maison individuelle. Le mot posséder est employé ici dans toute son acceptation en raison d'une loi de 1928 qui, en opposition avec l'expropriation générale du sol par l'Etat, tolère la propriété privée des petites maisons particulières d'une valeur inférieure à 10,000 R. Ces familles vivent comme chez nous avec peut-être cette différence, qui n'est pas négligeable, que l'on réalise dans l'U. R. S. S. ce pourquoi l'on combat chez nous depuis des années, à savoir la construction dans les quartiers résidentiels de maisons du peuple » de « clubs » comme on les appelle, véritables centres de réunion de la vie collective.

Les enfants sont élevés dans la maison comme par le passé ou au jardin d'enfants s'il en existe.

5 Les logements collectifs ou « Objeschiendien » qui forment la deuxième catégorie d'habitations abritent les gens qui n'ont pas de cuisine particulière, mais se nourrissent dans les cuisines communes se trouvant à chaque étage du bâtiment ou dans les cuisines collectives des quartiers résidentiels. Ces quartiers comportent également des pouponnières collectives pour enfants jusqu'à 3 ans et des jardins d'enfants où les enfants sont surveillés de 3 à 7 ans en majeure partie pendant les heures de travail des parents. Les écoles sont organisées comme nos écoles officielles.

6 Maisons communes.

Les maisons communes constituent le système de logement le plus radical et se composent de bâtiments isolés ou groupés par deux et contenant au maximum environ 400 ou 800 habitants vivant en communauté.

Chaque individu y a droit à une surface individuelle de 6 à 9 m², soit 12 à 18 m² pour un ménage. C'est là que l'on dort, lit ou écrit lorsque l'on veut s'isoler : dans les réalisations les plus complètes une douche est prévue pour chacun de ces logements ou tout au moins pour 2 logements. Les autres manifestations de l'activité vitale se poursuivent collectivement : les repas se prennent dans une salle à manger commune, c'est tout au plus s'il existe à chaque étage une cuisine-thé où l'on peut préparer ou réchauffer quelques mets accessoires; les salles communales des clubs

sont réservées au travail ou aux jeux : les nourrissons sont hébergés dans une crèche indépendante communiquant avec le bâtiment principal : les enfants plus âgés restent jour et nuit dans les jardins d'enfants : les enfants en âge d'école dorment dans des internats.

Coût de l'éducation officielle.

Ici se pose le problème particulièrement difficile de savoir si ce système de logement et d'éducation n'est pas beaucoup plus onéreux que les autres. On est malheureusement loin de pouvoir formuler des conclusions définitives à ce sujet, mais des approximations suffisantes permettent d'affirmer que l'installation des locaux communs décrits ci-dessus n'entraîne pas de dépense supplémentaire lorsque leur superficie ne dépasse pas celle des logements individuels qu'ils sont appelés à remplacer. Reste la question du service. Elle doit être résolue parallèlement avec celle de l'effet utile résultant de l'émancipation du travail féminin, la moitié des femmes libérées du travail ménager suffisant à assurer le service des maisons communes.

Politique du logement.

Si j'ai pu avancer que les milieux responsables de l'U. R. S. S. sont loin de pratiquer une politique d'illusion et se tiennent sur le terrain solide des réalités, ceci est particulièrement exact en ce qui concerne le problème de l'habitation. Dans les centres industriels de Magnitogorsk et de Kousnjetzk et dans les contrées où l'Union a décidé d'assurer le logement aux familles de 700,000 ouvriers mineurs avant le 31 décembre 1931, les constructions en cours comporteront 75 p.c. de maisons individuelles et 25 p.c. de logements collectifs et de maisons communes.

Création de la ville socialiste.

La création organique de la ville socialiste apparaît comme suit : Tandis que nos villes capitalistes se développent concentriquement autour d'un « marché », qu'elles séparent nettement les quartiers riches, bourgeois et prolétaires et que précisément cette différenciation des classes de la société lui assure son caractère particulier, les villes de l'U. R. S. S. ne connaissent qu'un état social, celui des travailleurs. Le problème consiste non seulement à loger les habitants de façon qu'ils soient aussi rapprochés que possible du lieu de leur

activité, mais encore de les répartir rationnellement par rapport aux institutions communes dont ils auront à tirer profit : il faut donc que les crèches, jardins d'enfants, écoles, instituts supérieurs, magasins, buanderies, ambulances, hôpitaux, clubs, cinémas, etc., soient situés par rapport aux quartiers résidentiels à des distances qui leur assurent un accès facile et le rendement maximum.

Il y a évidemment à ce problème essentiel toute une série de solutions satisfaisantes. A l'occasion de l'étude du plan d'urbanisation général de Manitogorsk deux systèmes restaient finalement en présence : la proposition de Tschernitschof qui divisait la ville en trois parties comprenant chacune un centre et celle que j'avais élaborée avec mes collaborateurs sur ce principe que la ville socialiste doit constituer une entité parfaite, ce qui excluait à priori toute idée de division et exigeait la création d'un système organique assurant aux installations communes les possibilités les plus favorables d'approvisionnement. Ma proposition consistait à composer la ville de « quartiers » de 8 à 10,000 habitants; elle fut admise par la commission des Sownarkom et a, depuis lors, servi de base à tous les projets élaborés depuis sous notre direction.

Budget.

Il est intéressant de mettre en regard des milliards que l'Union a dépensé jusqu'ici (non pas en ayant recours à l'emprunt, mais par les ressources de son budget ordinaire) pour les constructions industrielles et pour les nouvelles villes qui en sont le complément, les résultats acquis en ce qui concerne l'estimation du coût de la construction des villes; notre vieux monde ne possède aucune donnée à ce sujet.

Le livre précité de Miljutine consacre à cette question un paragraphe assez court contenant des données très générales pouvant servir à l'établissement d'un projet de ville nouvelle : ces renseignements sont basés sur le programme établi par la Commission d'études économiques gouvernementales « Gosplan ».

Ils pourront donner une idée approximative du coût d'établissement de la ville socialiste lorsqu'ils seront complétés par les chiffres relatifs au coût des bâtiments publics, organismes d'alimentation, moyens de communication, etc.

Cette base une fois établie, on lui opposerait les résultats d'exploitation des industries et il suffirait alors de déduire de ceux-ci les charges financières et d'entretien des installations de la ville pour obtenir une manière de « bilan » urbain. J'emploie le conditionnel, car nous sommes loin encore de pouvoir établir ce bilan. Mais ce que l'expérience nous apprend dès maintenant, c'est que dans l'U. R. S. S., le coût de la construction d'une ville socialiste s'élève à environ 1,000 à 1,400 mk. par tête d'habitant, le rouble étant compté pour un mk. Tant que durera la fièvre constructive qui règne dans l'U. R. S. S. et que ne seront pas écartées les difficultés dont question ci-après, il sera impossible d'établir des calculs exacts et l'on devra se contenter d'estimations approximatives.

Les difficultés.

Si grandiose que soit le plan quinquennal de l'U. R. S. S., si admirablement qu'aient été précisés le but à atteindre et la ligne générale à suivre, ce serait se leurrer que de nier les difficultés formidables qui restent à résoudre principalement dans le domaine de la construction.

Pénurie de main-d'œuvre.

J'ai déjà signalé la grande pénurie de main-d'œuvre et particulièrement de main-d'œuvre qualifiée susceptible de fournir le travail intensif nécessaire.

Je fais abstraction de l'élément technique dont le rendement pourrait être et sera du reste amélioré par une utilisation plus rationnelle des masses intellectuelles accumulées dans les villes, mais je pense au problème angoissant de la main-d'œuvre primitive nécessaire aux travaux de terrassement, de maçonnerie et de menuiserie. La main-d'œuvre nouvelle qui émigre constamment vers les centres industriels se recrute principalement parmi la population agraire dont on sait le niveau culturel extrêmement inférieur particulièrement dans les provinces écartées. Si l'on veut se rendre un compte exact de la situation dans l'U. R. S. S., l'on ne doit pas perdre de vue que s'il est relativement aisé de cultiver un pays de l'étendue de l'Allemagne ou de l'Autriche ou de l'Italie, le problème de l'introduction des bases les plus élémentaires de la civilisation le long des côtes des mers arctiques ou

TEKHNIK

des frontières mongoles, exigera pendant de nombreuses générations des efforts presque surhumains.

Les moyens de transports.

La question des transports suit de près le problème de l'organisation de la vie humaine. A bien des points de vue, la situation de la République est semblable à celle de maint propriétaire foncier du régime capitaliste qui se sent pauvre comme Job lorsqu'il se trouve dans l'impossibilité de réaliser ses richesses.

Des trésors inestimables et déjà repérés sont ensevelis dans le sol, depuis l'or et le platine jusqu'au charbon, sans oublier le bois. Mais si l'on examine la carte de la Russie d'Asie, on n'y trouve que deux voies de transport importantes, le Transsibérien avec quelques petites lignes secondaires et la nouvelle ligne du Turkestan (Turksib). En dehors d'eux, les transports ne peuvent se pratiquer que péniblement par bateaux, chariots ou traîneaux.

Dans la fièvre productrice de l'après-guerre, on n'a pas trouvé le temps ni d'entretenir, ni de compléter le matériel de chemin de fer si bien que le transport des accumulations formidables de marchandises qui couvrent le pays est devenu un problème des plus difficiles.

Disette des matières premières.

Mais la pénurie des matières premières essentielles est presque plus grave encore que celles des moyens de transport et de la population ouvrière : elle est la conséquence de l'incurie de la Russie d'avant-guerre qui n'a eu souci ni de créer une industrie, ni d'exploiter ses richesses naturelles, ni d'assurer une production rationnelle des matières premières. Il s'en suit que la Russie d'aujourd'hui se trouve devant cette tâche formidable d'établir un programme industriel et agraire d'une envergure inconnue jusqu'ici tout en faisant surgir de terre des fabriques de matériaux de construction et d'engins de production. La fonte, le verre, le ciment, les produits pour toitures et bien d'autres encore figurent sur la liste des matériaux déficitaires et leur emploi n'est autorisé dans la construction qu'en cas d'urgence absolue. Il en est résulté dans ces derniers temps une série de décrets et d'ordonnances imposant l'économie la plus sévère dans

l'emploi de ces matériaux et la mise à profit la plus généralisée des ressources locales. C'est en pleine connaissance de cause que l'on s'occupe tout d'abord de créer les industries et d'organiser l'agriculture et de ne construire qu'ensuite des logements.

Action de choc. 700,000 logements pour le 31 décembre 1931.

Ce qui précède vous donne une idée du travail qui s'effectue actuellement sous ma direction technique et qui consiste, suivant décision du Conseil des Commissaires du Peuple et sur l'initiative personnelle de Staline à mettre sous toit avant le 31 décembre de cette année, 700,00 familles ouvrières.

Ce programme envisage plus particulièrement :

Le Bassin du Donetz;
Le Bassin du Kousnjetzk;
L'Oural;
Le Karaganda.

Pour terminer cette exposé, je désire vous donner une idée d'ensemble concernant l'un des aspects de cette action de choc, à savoir l'organisation de la construction des 25,000 habitations à répartir dans le district du Donetz. A la base du programme : systématisation et standardisation radicales. Tandis qu'un groupe de 20 architectes parcourt les 150 endroits choisis pour la construction et fait mesurer et borner le terrain suivant les directives imposées, le bureau d'étude central établit les plans des quartiers-types à réaliser sur les terrains choisis. Il y a 15 types différents de quartiers comportant pour la plupart des maisons standard confectionnées dans les grandes usines à bois et à monter sur place. Chaque pièce de bois est marquée au départ de l'usine au nom de l'endroit de destination et d'un numéro qui écartent toute confusion dans le trajet et le montage. Une division spéciale des matériaux organise la distribution de ceux-ci : elle est même dirigée par un trust, le « Donschilstrof », fondé spécialement pour les besoins de l'action et dont le siège se trouve à Karkow, capitale de l'Ukraine.

Ce trust a six filiales établies dans les centres principaux : chacune d'elles alimente, dans son district, un certain nombre de bureaux qui contrôlent chacun de 5 à 600 agglomérations.

J'ai signalé déjà la pénurie de certains ma-

TEKHNE

teriaux de construction comme par exemple les matériaux de couverture. Nous nous occupons de créer des Ersatz pour ces matériaux déficitaires : les recherches sont dirigées par une série d'ingénieurs spécialisés de premier ordre qui travaillent dans un laboratoire parfaitement monté à Moscou.

D'autre part, des mesures spéciales ont été prises pour le contrôle du temps et de la qualité :

1° Chaque chantier possède un calendrier des délais dont une réplique se trouve à la Centrale de Karkow, et est tenu à jour télégraphiquement de 3 en 3 jours.

2° Trois brigades de contrôle vont en automobile d'un endroit à l'autre pour s'assurer si les directives techniques sont respectées et si les chantiers sont organisés et conduits de façon rationnelle.

3° Enfin, le conducteur général des travaux et son état-major de collaborateurs contrôlent constamment les travaux en faisant des sondages.

Les districts de l'Oural et des bassins de Moscou et de Kounjetzk sont organisés suivant les mêmes méthodes. Il est évident qu'en

raison des difficultés à vaincre, une élasticité spéciale doit être assurée dans l'application des méthodes. Dans notre course à l'impossible, le maximum est atteint.

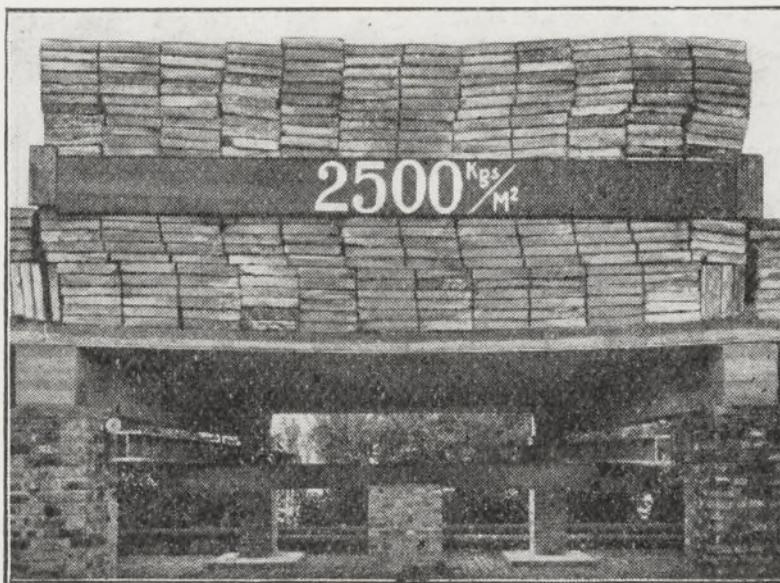
Conclusion.

Lorsque, à Moscou, je suis monté dans le wagon-restaurant international venant de Karbin, pour me rendre au présent Congrès, j'ai aperçu un voyageur qui découvrait des taches sur les nappes recouvrant les tables et protestait : « Oh, how dirty! » Son opinion sur la Russie est faite. J'ai vu les mêmes taches que lui, mais j'en voyais à ce moment bien d'autres qui sont autrement graves : je voyais les difficultés de ravitaillement dont souffrent encore certaines localités, l'état d'entretien lamentable des maisons dans les grandes villes; je voyais la nouvelle forme de bureaucratie qui envahit la Russie et qui est, cependant, la preuve la plus certaine des possibilités d'entente internationale. Et malgré tout cela, je ne puis m'empêcher de considérer ce qui se passe dans ce pays comme un événement d'une importance historique capitale.

Planchers, Cloisons et Sous-Toitures en Béton Multicellulaire à haute résistance en éléments moulés à l'avance, avec armature FARCOMETAL ou ordinaire Approuvé par les laboratoires de résistance des matériaux des Universités de Bruxelles et de Gand.

Système le plus isolant,
le plus rationnel,
le plus scientifique,
le plus économique de pose
Pas de casse à la manutention.

BETON VIBRE
BREVETÉ



DEPOTS DE GRAVIER DE
BIMS, pour exécution des
Hourdis et Cloisons. Monolites armés de FARCO-
METAL.

Syst. TIRIFAHY
BREVETÉ

Application du Béton Multicellulaire A.B.M.
57, RUE GACHARD, à BRUXELLES - Téléphone 48.69.54

Usines : HAREN. Tél. Bruxelles 15.48.70. FLWINNE. Tél. Namur 24.57.
MARCHIENNE-AU-PONT. Dannaux et Cie. Tél. Charleroi 54.48.
BRÉBIÈRES. Pas-de-Calais. France.



ANNÉE 1932

VOLUME X

NUMÉRO 5

L'URBANISME EN U. R. S. S.

Il n'est pas d'importante revue d'architecture qui n'ait consacré déjà de longs articles et de nombreuses reproductions à l'architecture en Russie soviétique. Par contre peu de renseignements précis ont été publiés en ce qui concerne les agglomérations qui s'y édifient. Et cependant le travail accompli dans le domaine de l'Urbanisme est considérable et dépasse de beaucoup l'intérêt que présentent les œuvres d'architecture prises isolément.

L'histoire de l'humanité ne s'exprime nulle part mieux que dans les villes. L'esprit des époques et des civilisations qui les ont créées se trouve cristallisé dans le tracé de leurs rues, l'agencement de leurs quartiers, la disposition de leurs constructions, en un mot dans leur morphologie tout entière.

L'Urbanisme, plus encore que l'architecture, est le reflet d'une organisation économique, d'une conception philosophique.

Un bouleversement aussi formidable que celui qui fut provoqué par l'écroulement du régime tsariste, un système social aussi

rigide que celui imposé par les maîtres de l'heure, devait de toute façon laisser une empreinte profonde sur la structure des villes russes contemporaines.

Mais une particularité propre au régime soviétique a fait en sorte que l'Urbanisme constitue une des préoccupations essentielles du gouvernement. Pour les Soviets, progrès social est synonyme de civilisation industrielle. Le "standing" d'une population arriérée et en grande partie agricole, ne peut, à leur avis, être élevé que si une fraction importante de cette population devient industrielle, ce qui exige qu'on la concentre dans des agglomérations urbaines.

Le plan quinquennal a pour but de promouvoir, à une allure accélérée, une industrialisation qui partout ailleurs a nécessité plusieurs décades ; il implique une urbanisation méthodique réalisée à la même cadence.

C'est ainsi que le gouvernement russe est amené à devoir, en quelques années de



E. May et ses collaborateurs au travail.

temps, transplanter plusieurs millions d'individus dans des centres urbains. But formidable qui dépasse considérablement tout ce qui fut accompli jusqu'à présent dans ce domaine.

Il apparaît dès à présent que si ce programme se réalise, les nouvelles villes russes constitueront, avec les groupements des gratte-ciels américains, les deux synthèses d'urbanisme les plus marquantes de notre époque, cristallisations matérielles de deux conceptions sociales diamétralement opposées.

Il va de soi que dans un pays aussi neuf que la Russie, on n'a pu trouver sur place les concours nécessaires à l'accomplissement de cette tâche. Pour la construction de leurs villes nouvelles, tout comme pour l'édification de leurs gigantesques usines et ouvrages d'art, les Russes ont dû faire appel à des techniciens étrangers.

L'histoire n'est qu'un éternel recommencement. Rappelons-nous que déjà au XVII^e et XVIII^e siècles Pierre le Grand et Cathé-

rine II attirèrent en Russie une pléiade d'artistes français, auxquels on doit en plus de nombreux édifices, le plan de la ville de Saint-Pétersbourg.

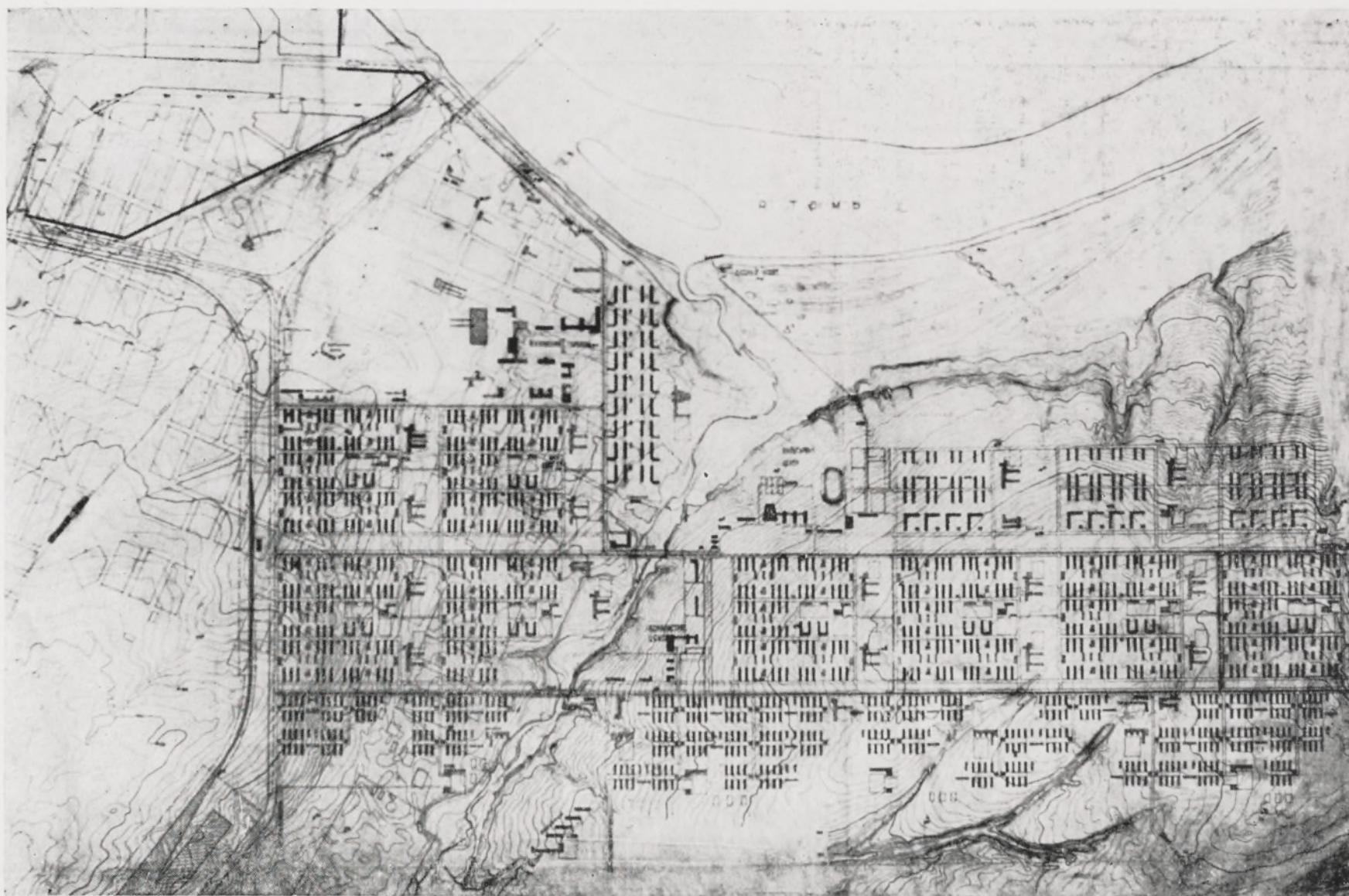
Cette fois encore c'est d'un Français, Le Corbusier, que les Russes prirent conseil; et nous voyons leur œuvre constructive tout imprégnée de son esprit.

Mais c'est à un éminent urbaniste allemand, Ernst May, qu'échut la tâche merveilleuse d'édifier de toutes pièces des villes entières. L'œuvre de May est connue. Comme bourgmestre de Francfort-s/M. c'est lui qui pour la première fois mit en action des méthodes de systématisation architecturale adaptées aux circonstances actuelles de la vie. Il réalisa de la sorte à Francfort une extension urbaine dont la renommée est universelle*. Lorsque fin 1930 May fut investi de la direction suprême des Services d'Urbanisation en Russie, — mission la plus vaste qui fut jamais confiée à un urbaniste, — il emmena avec lui une équipe triée de techniciens de différentes nationalités.

Bien qu'elles s'adaptent forcément à l'ordre économique des Soviets, leurs conceptions n'ont rien de spécifiquement slave; elles s'identifient, du point de vue professionnel, avec celles des techniciens d'avant-garde de tous pays. L'œuvre réalisée en Russie par May et ses collaborateurs est en quelque sorte l'épanouissement gigantesque des conceptions urbanistiques en gestation à Francfort.

Un article publié récemment dans la revue française, *l'Architecture d'Aujourd'hui* par un architecte russe, M. Pasternak, met en relief les divergences qui existent entre ces

* Le numéro 6 de la IX année de "La Cité" (Janvier 1931) a été consacré à l'œuvre accomplie par Ernst May à Francfort s/M.



Plan général de la ville nouvelle de Schtscheglowsk

réalisations et les idées urbanistiques de nombre d'architectes soviétiques.

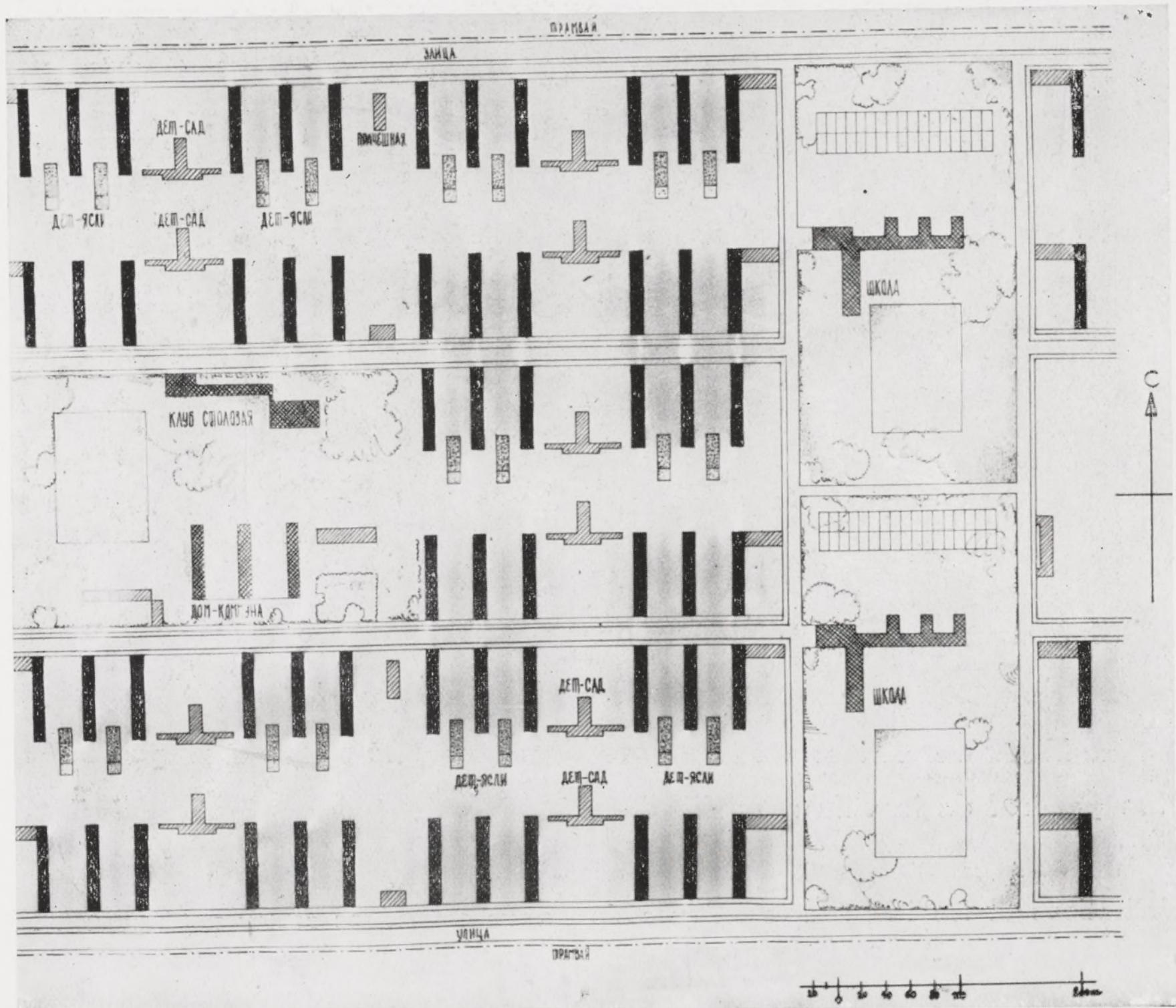
Mais plus que toute théorie, c'est l'exposé des réalisations qui intéresse. Aussi est-ce avec le plus vif intérêt que des centaines d'urbanistes réunis en congrès international à Berlin l'été dernier, ont écouté l'exposé que Ernst May, en personne, a fait des premiers résultats de sa mission. Nous devons à la courtoisie de la revue "Das Neue Frankfurt" de pouvoir publier, les premiers en langue française, les parties essentielles de cette conférence*.

En mettant nos lecteurs à même de suivre les progrès de l'urbanisme en U.R.S.S.

nous entendons rester nettement à l'écart des théories idéologiques et sociales auxquelles May est forcément amené à faire allusion. Point n'est besoin de rappeler que nous sommes une revue d'architecture et d'urbanisme. C'est à ce titre et à ce titre seul, que nous faisons place à une œuvre d'une importance et d'un intérêt technique incontestables.

L'époque est passée, où l'on pouvait se cantonner à l'égard de ce qui se réalise en Russie, dans un prudent silence. N'avons-nous pas entendu récemment au palais de Justice de Bruxelles, un orateur de droite, contribuer avec un remarquable talent à mettre en lumière la véritable figure du fondateur de l'U.R.S.S.? D'autre part, il y a peu de jours, dans un grand quotidien bruxellois, un moine dominicain, après avoir stigmatisé la veulerie du cinéma dans

* Nos lecteurs trouveront ces pages dans le numéro de "Tekhné" annexé. Un résumé en avait paru dans le numéro de juillet 1931 de la même Revue.



Ville nouvelle de Schtscheglovsk. Détail d'un quartier-type.

Le quartier est limité, en haut et en bas du plan, par les deux voies principales, que parcourent les tramways.

On distingue, répartis entre les blocs d'habitations (bandes noires perpendiculaires aux rues) les jardins d'enfants et les crèches, les buanderies collectives; dans le lotissement central, vers la gauche du plan, un vaste bâtiment parallèle aux rues abrite les cuisines, clubs et restaurants; il fait face aux maisons communes (figurées par trois bandes parallèles quadrillées). A droite, sur le plan, deux lotissements de forme particulière, renferment les écoles et les terrains de jeux.

tous les pays, s'écriait : " Une seule exception : la Russie !" Et il ajoutait : " Reconnaissions honnêtement, que nulle part ce qui est propre à l'homme n'apparaît aussi sincèrement et avec autant de pureté que dans le film russe ".

Quant à nous, nous croyons fermement qu'en matière d'urbanisme la Russie réalise des œuvres dégagées des entraves économiques et financières qui pèsent sur l'Occident et étouffent les élans généreux des artistes modernes.

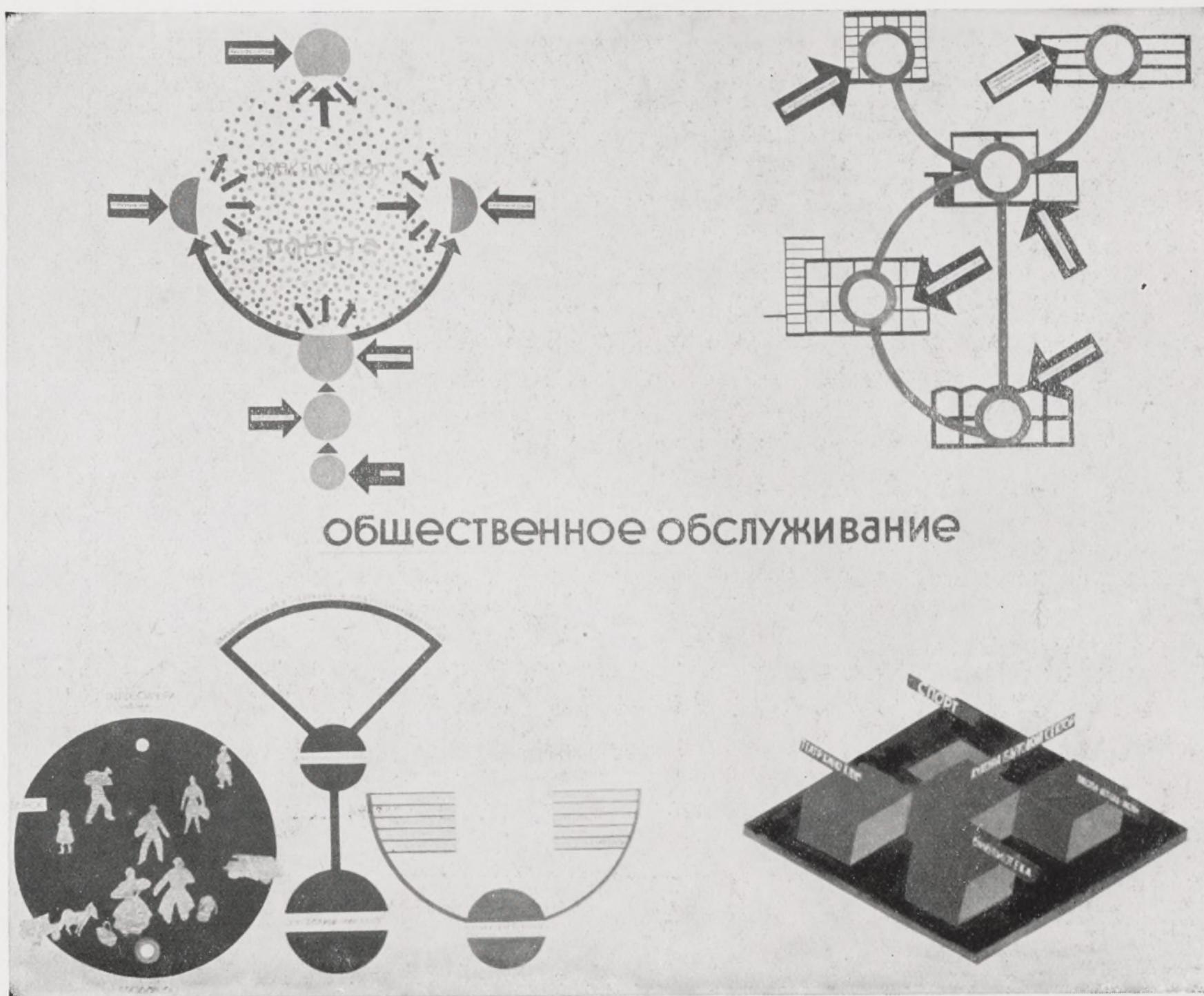


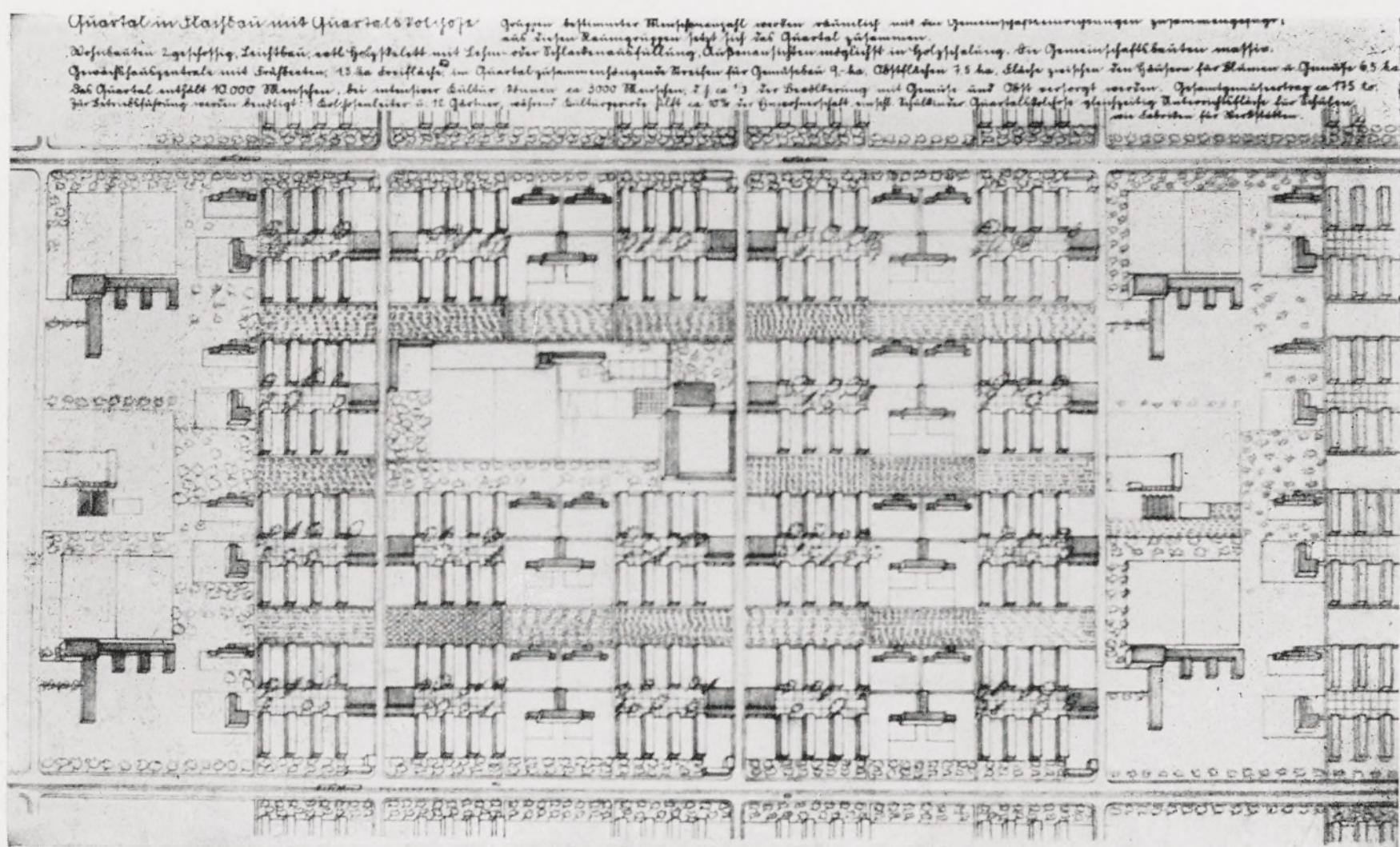
Schéma théorique exposant les divers aspects de la vie socialiste d'une ville.

En haut, à gauche : enseignement, répartition des écoles;

En haut, à droite : centres d'alimentation, d'approvisionnement, de préparation et de consommation;

En bas, à gauche : approvisionnement;

En bas, à droite : les sports,



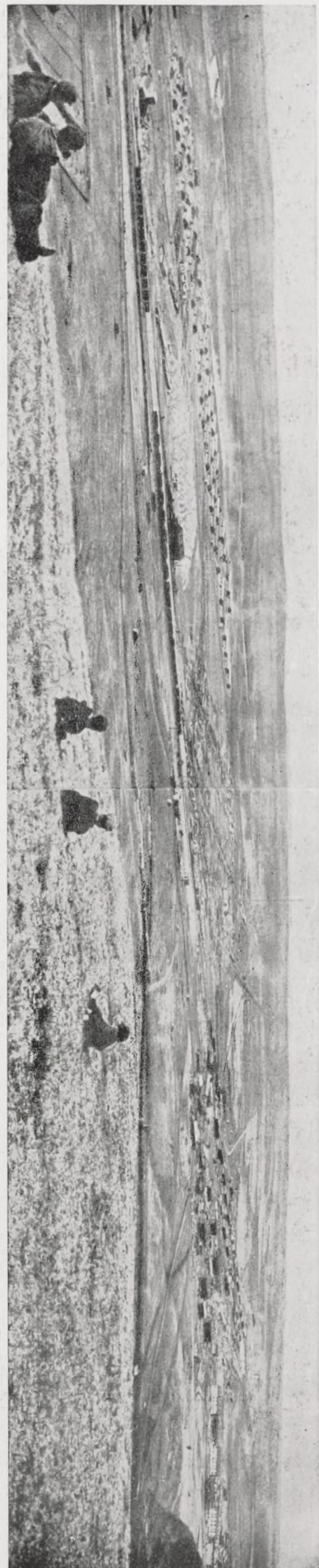
Plan d'un quartier de constructions basses, avec quartier de Kolkhoz incorporé.

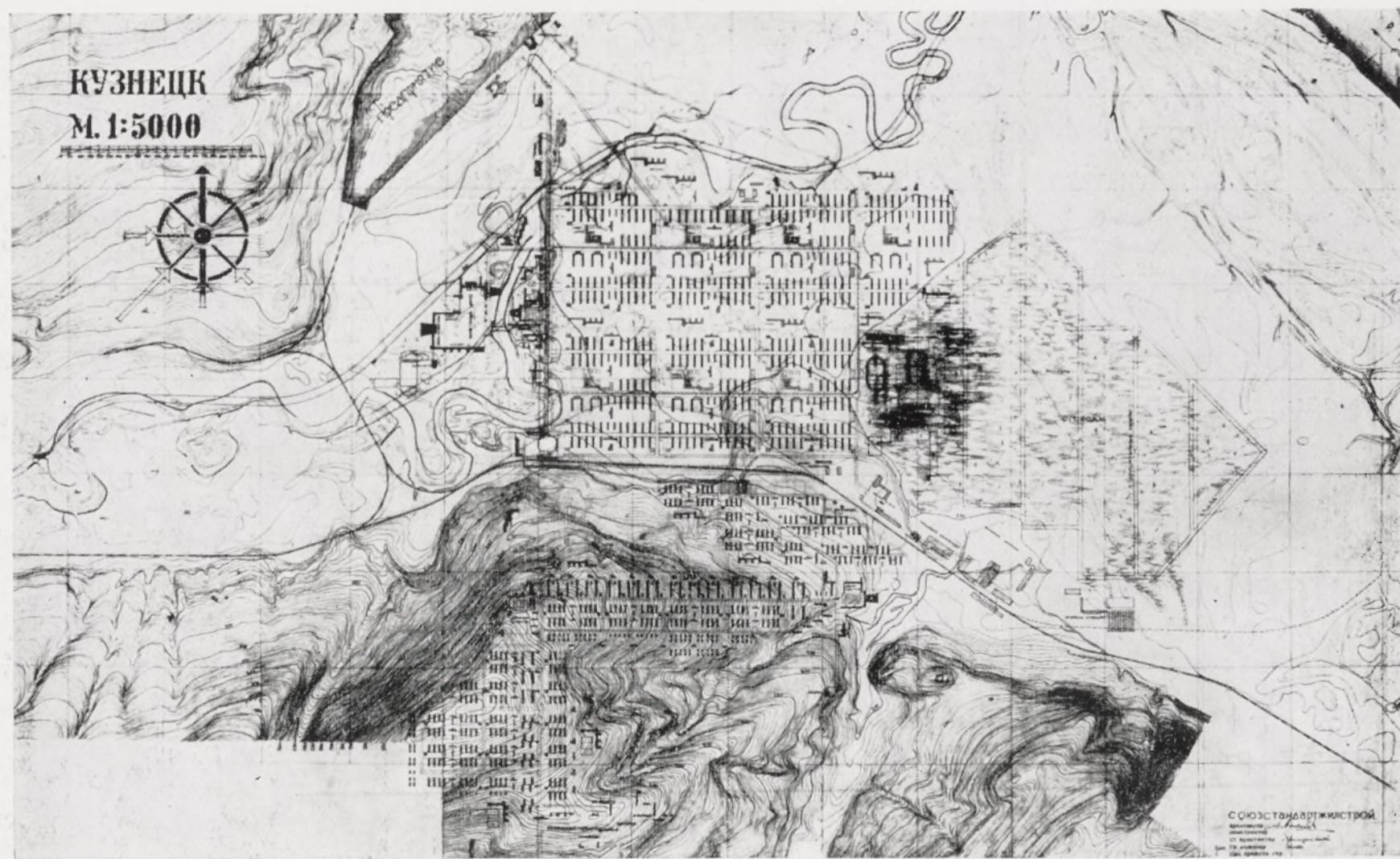
Plan général de la ville nouvelle de Magnitogorsk.



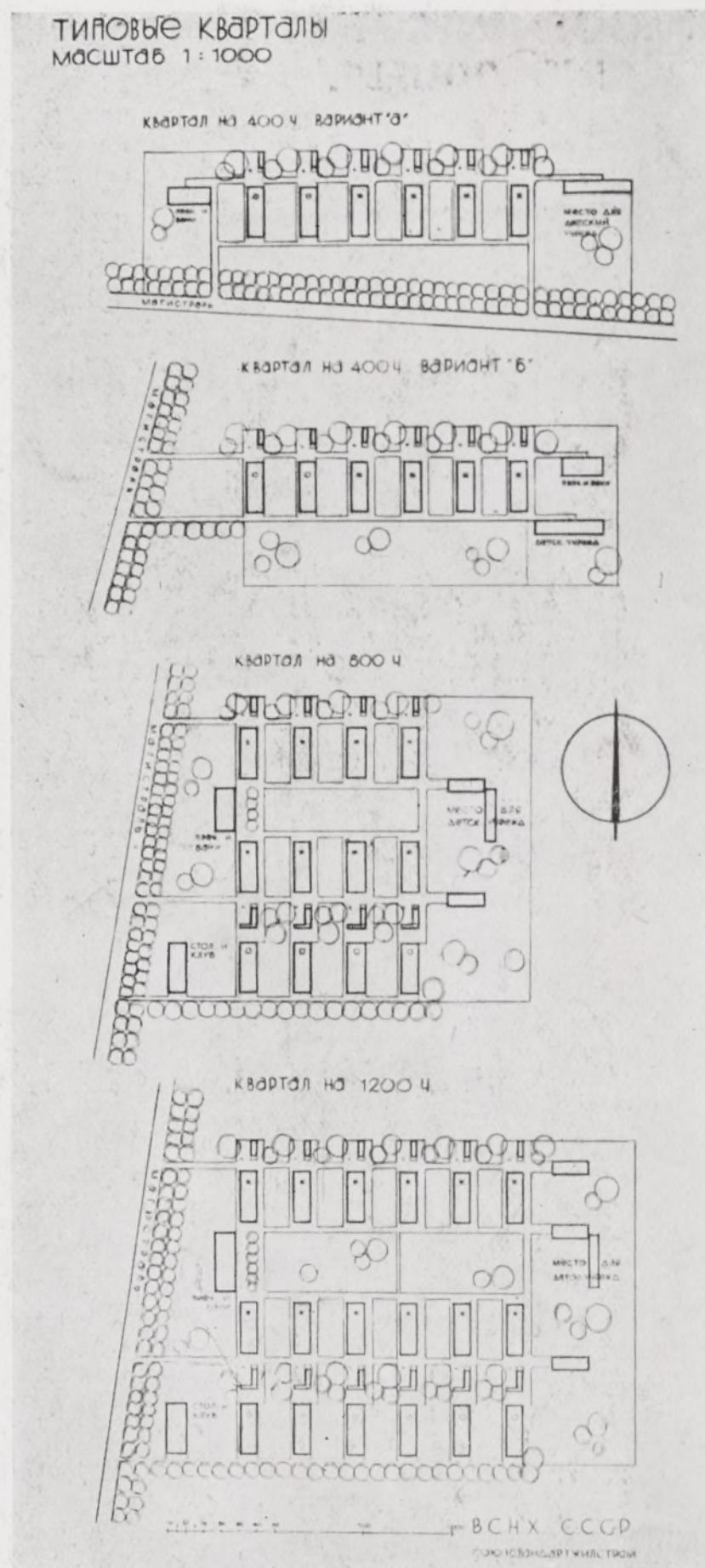
← Un tel quartier groupe un nombre bien défini d'habitants autour des installations communes. Les habitations sont à deux étages; elles sont exécutées en construction légère (ossature en bois, remplissage en pisé d'argile ou cendrées, revêtement extérieur en bois). Les bâtiments collectifs sont construits en matériaux durables. Voici les divisions de ces centres agricoles : Serres centrales et culture des primeurs 13 Ha; culture maraîchère 9 Ha; culture des fruits 7,5 Ha; espaces entre habitations, réservés à la culture des légumes et des fleurs 6,5 Ha. Chaque quartier groupe 10.000 habitants. La culture intensive du terrain peut alimenter 3.000 personnes, soit un tiers de la population, en fruits et légumes. Production maraîchère : env. 175 T. Personnel nécessaire : 12 jardiniers dirigés par le chef du Kolkhoz. En pleine saison maraîchère, ce personnel est aidé par un dixième de la population. Le quartier du Kolkhoz sert aussi de champ d'expérience pour les écoles.

Vue panoramique de la région de Magnitogorsk, "L'U.R.S.S. en construction").





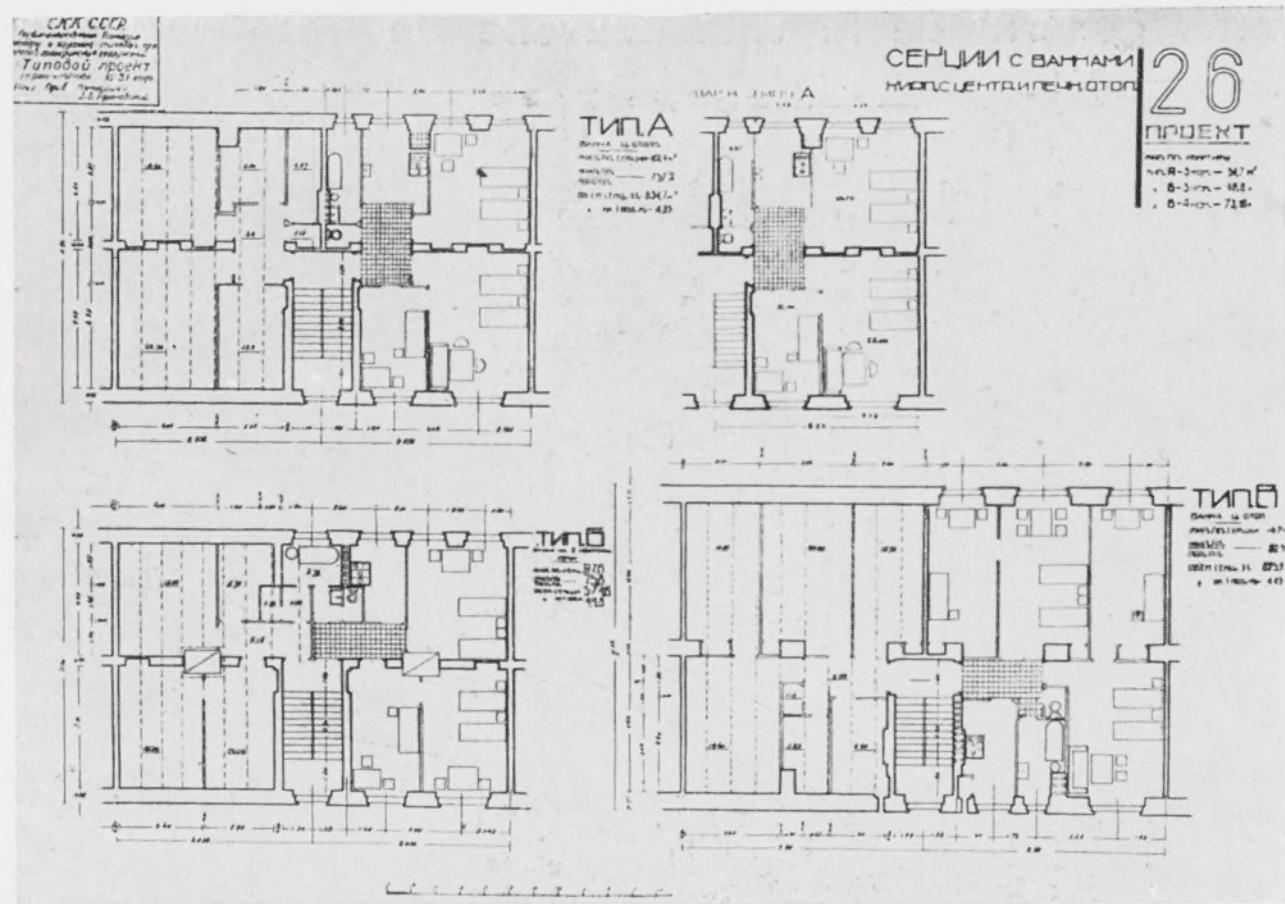
←→ **Plan général de la ville nouvelle de Kousnietzk.**



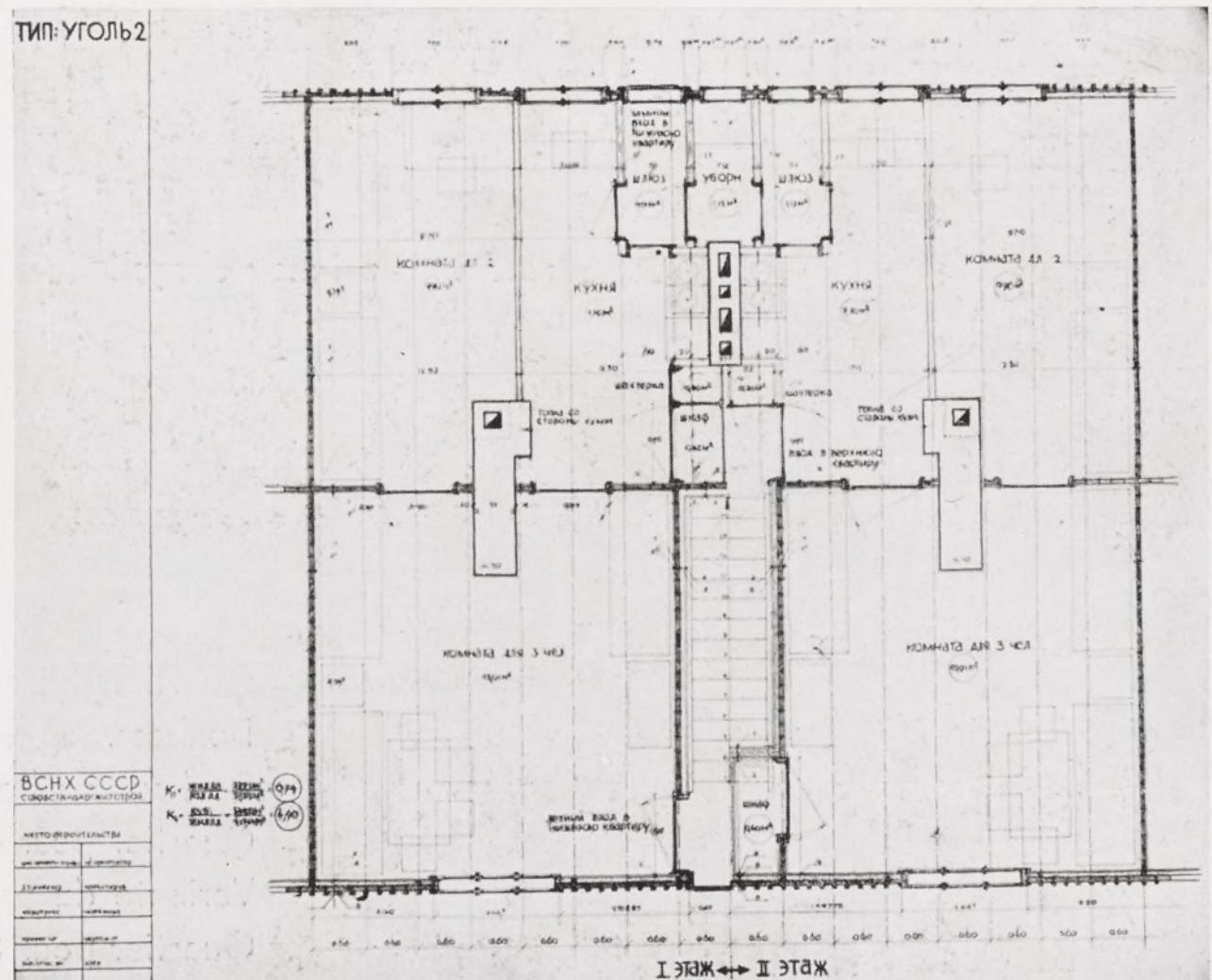
←→ **Plan général de la ville nouvelle de Tirgan.**

Quartiers-types élaborés pour le district de Donbass.
 De haut en bas :
 Quartier pour 400 habitants;
 Variante du précédent;
 Quartier pour 800 habitants;
 Quartier pour 1.200 habitants.
 Les blocs d'habitations sont accompagnés de restaurants-clubs et de jardins d'enfants.

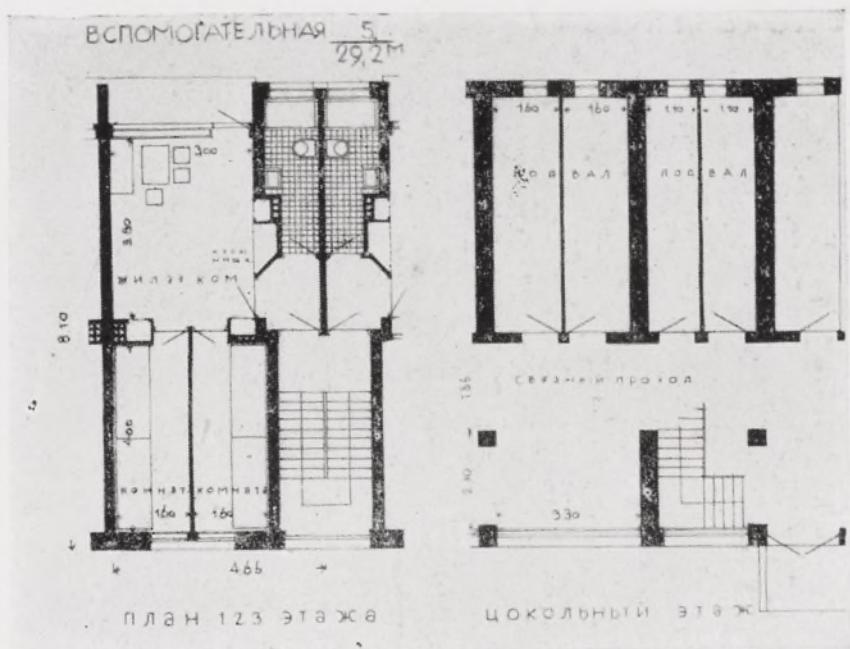
I. LOGEMENTS INDIVIDUELS.



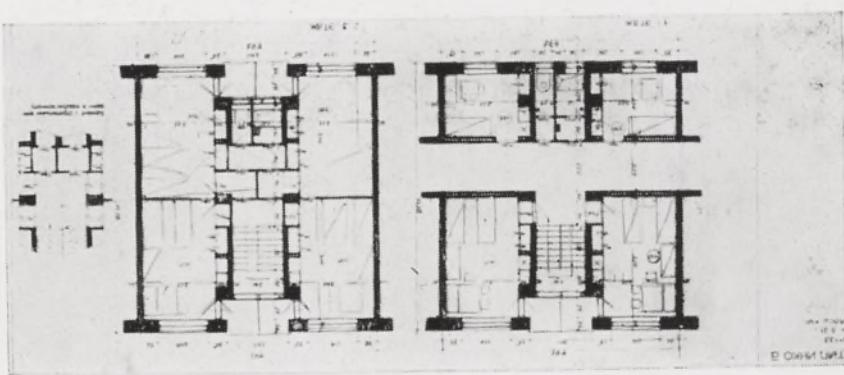
Deux plans-types d'habitations individuelles, pour la région de Magnitogorsk.



Plan d'habitation individuelle, pour la région de Donbass.

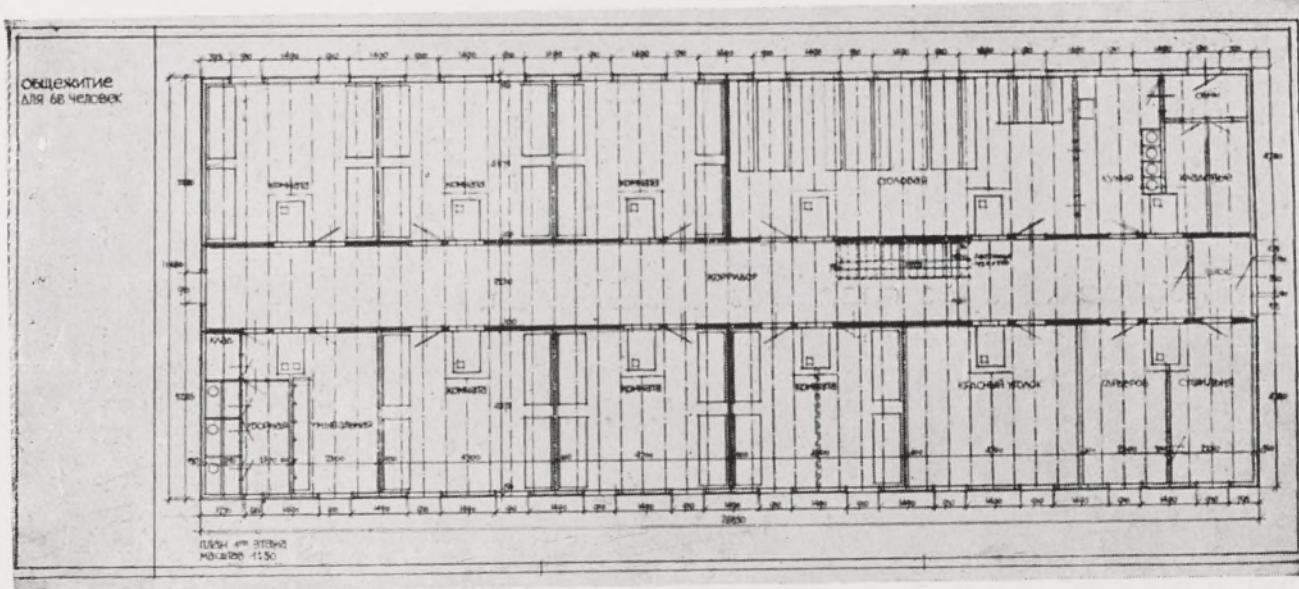


Plan d'habitation individuelle pour la région de Donbass.



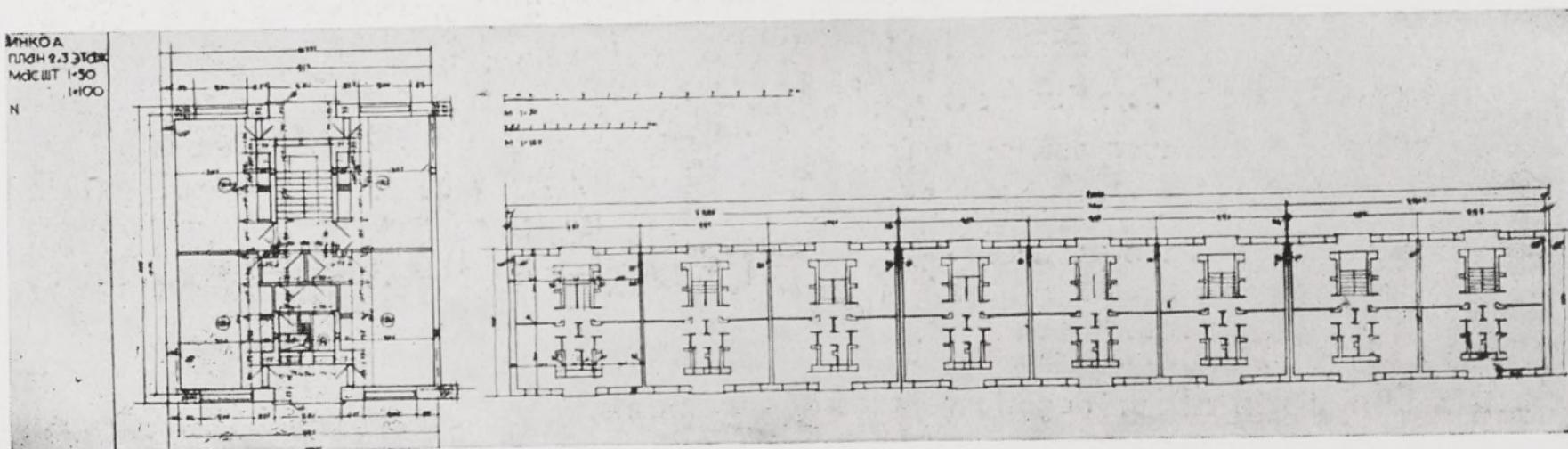
II. LOGEMENTS COLLECTIFS.

Plans de logements collectifs.
(Arch. Hebebrand).

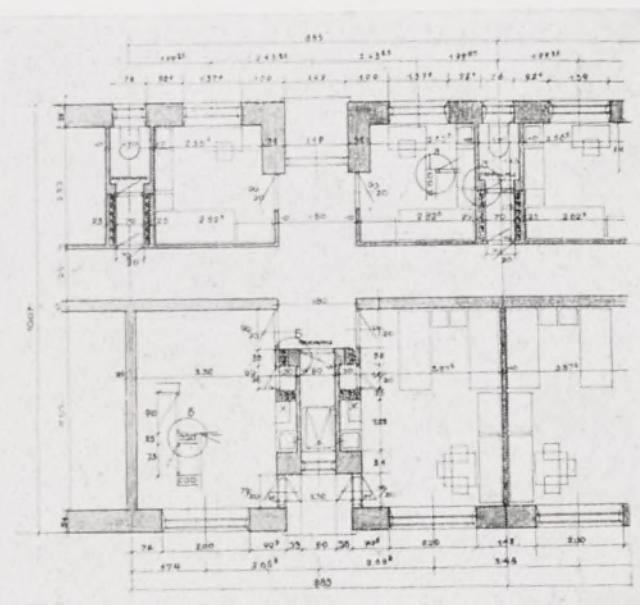
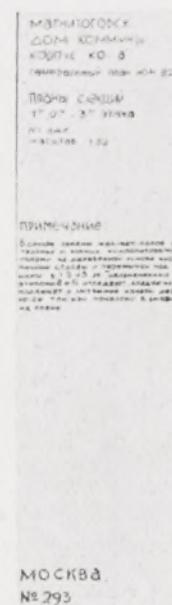
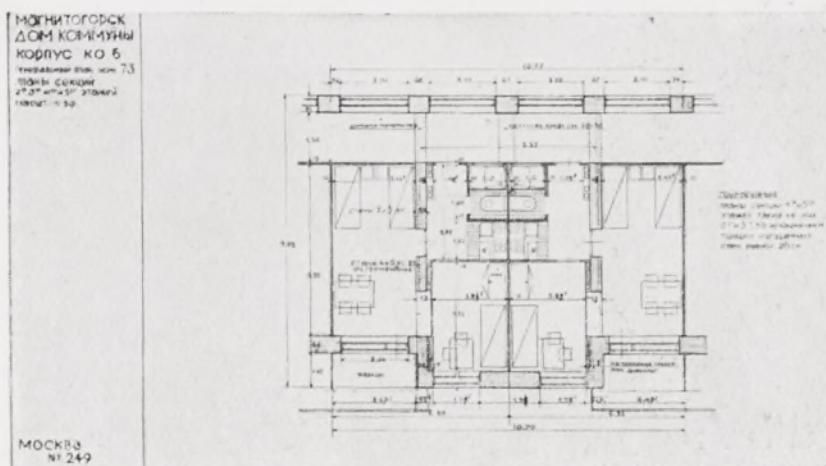


Immeuble à logements collectifs, abritant 68 personnes (Région de Donbass).

Plan d'immeuble à logements collectifs (Arch. Hebebrand).



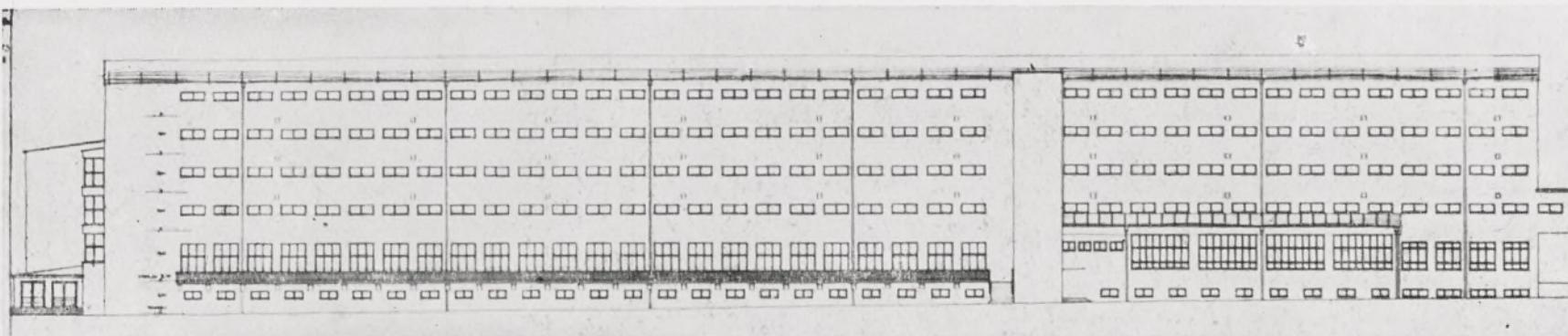
III. MAISONS COMMUNES.



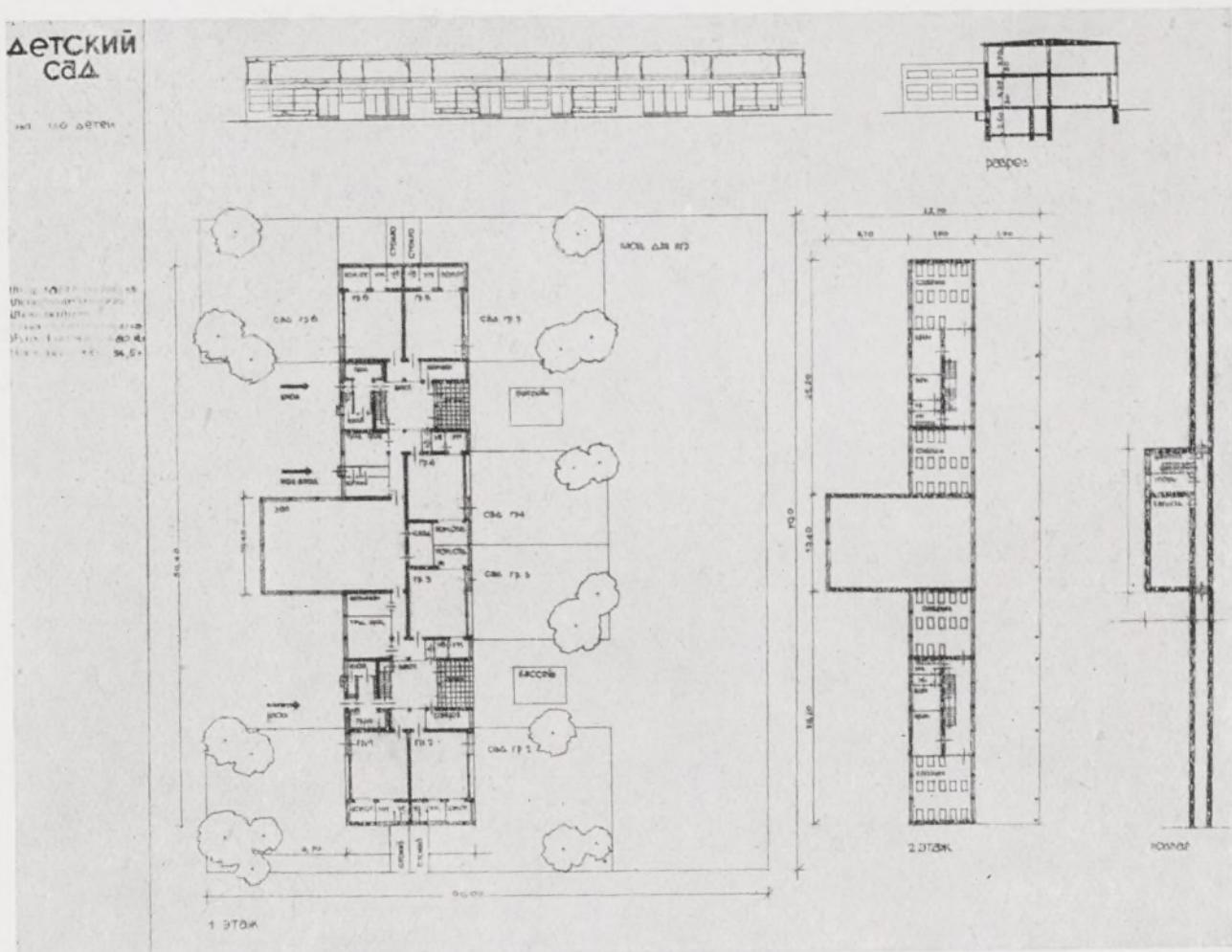
Plans de logements pour maisons communes.



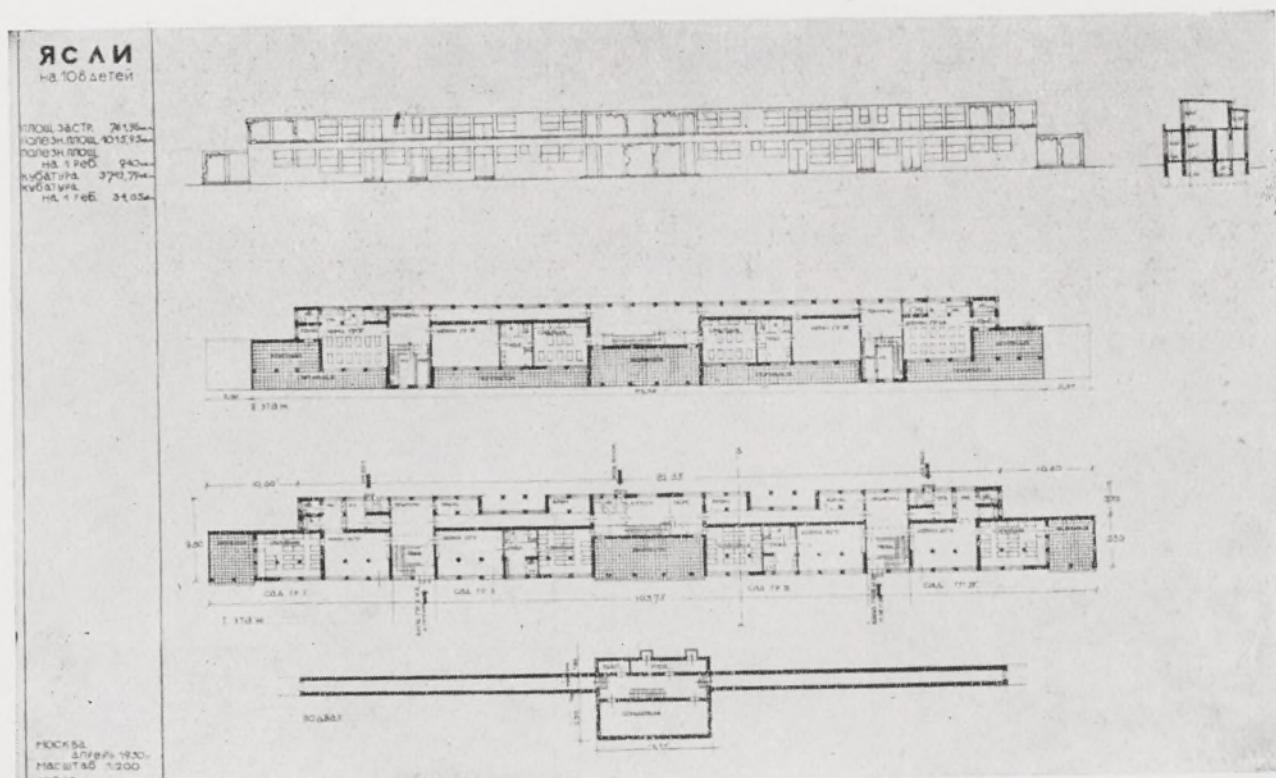
Type de maison commune. Façade vers les chambres d'habitation.



Type de maison commune. Façade vers les dégagements.

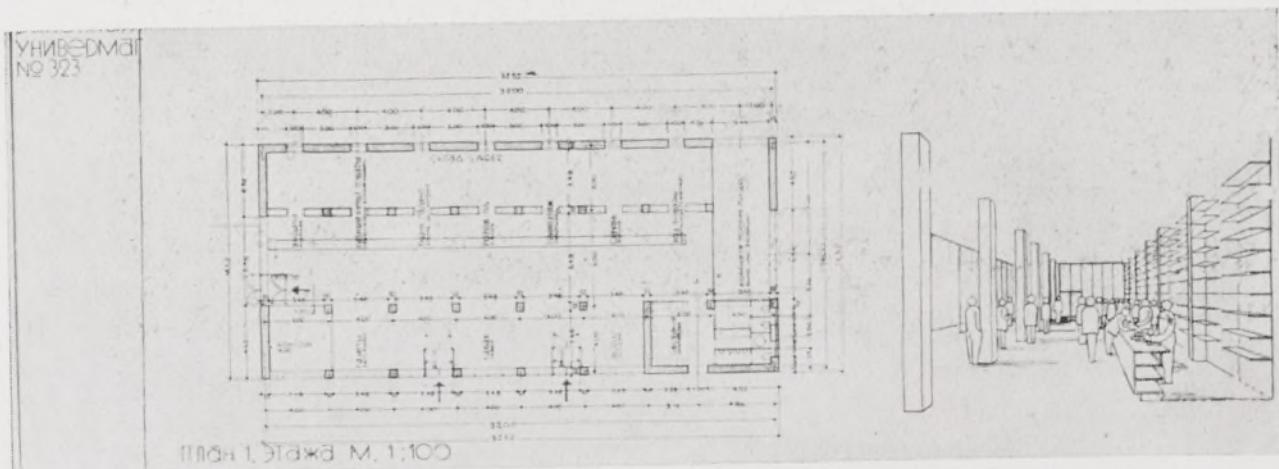


IV. BATIMENTS RESERVES AUX ENFANTS.



Ecole gardienne.

Architecte :
M^{me} Schuette-Lihotzky.

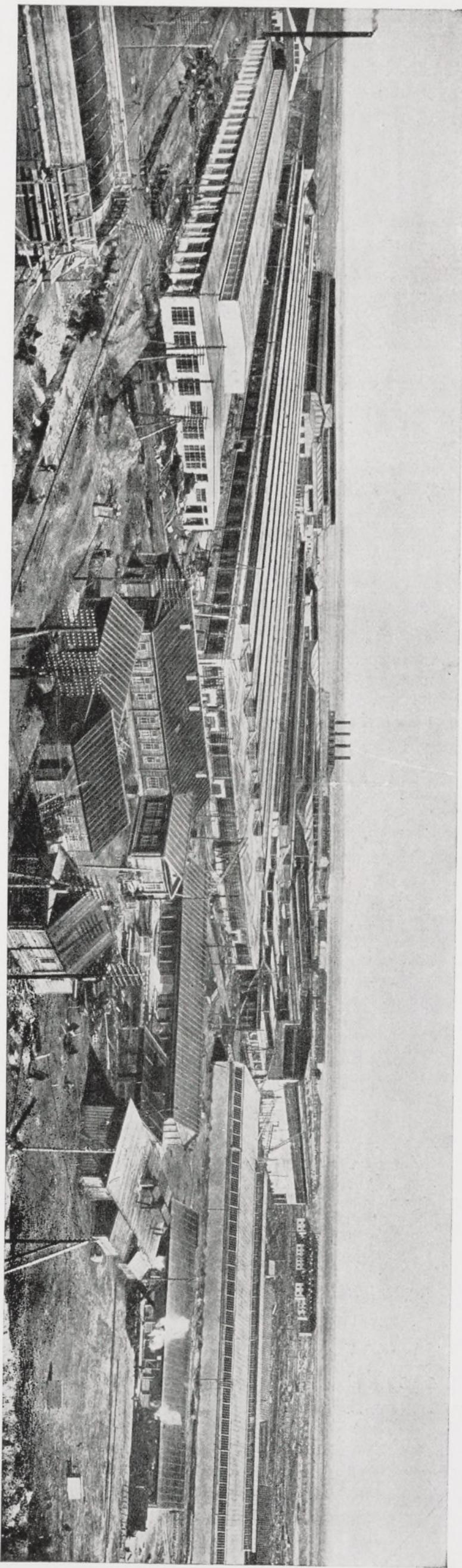


V. BATIMENTS COMMERCIAUX.

Dessins extraits d'un projet de " magasin universel " pour la ville socialiste. Architecte : E. May et collaborateurs.

Vue générale de l'usine de tracteurs de Stalingrad.

Cette gigantesque entreprise sert de point de départ pour les travaux d'urbanisation de la ville nouvelle.



L'ARCHITECTURE INTERNATIONALE

ALLEMAGNE



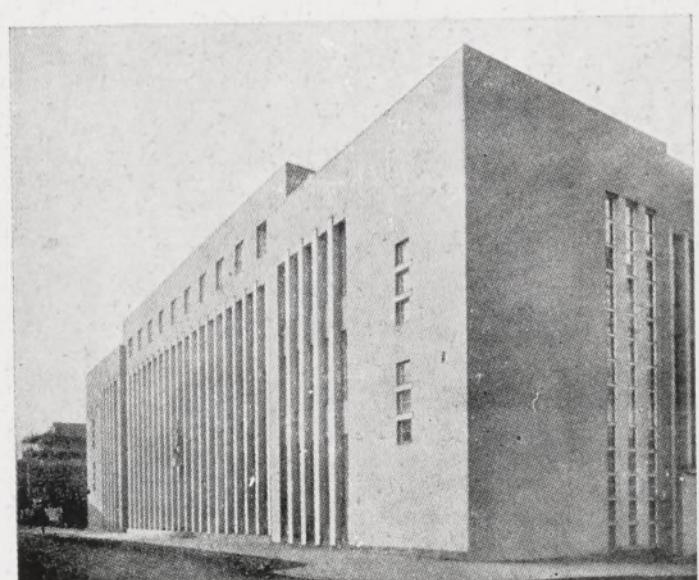
Quelques bâtiments d'utilité publique.

Marché couvert de Francfort s/M.

(Architecte Prof. M. Elsässer.)

Ce vaste bâtiment est à comparer avec le marché couvert de Reims, reproduit ci-dessous; ils constituent tous deux de remarquables solutions techniques du problème complexe que pose le marché couvert d'une grande ville. (D'après " L'Architecture ", Paris, II-1931.)

AUTRICHE

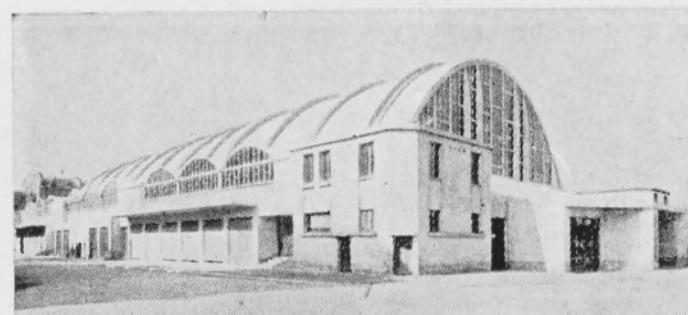


Nouveau bâtiment des Services Administratifs de la ville de Vienne.

(Arch. Stiegholzer et Kastinger.)

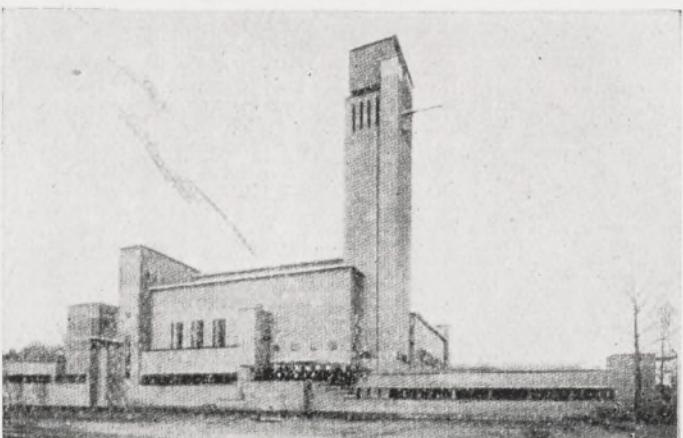
Vaste édifice à tendances très décoratives, et dont les détails furent reproduits dans la revue " Die Bau- und Werkkunst " (Vienne, II-1931).

FRANCE

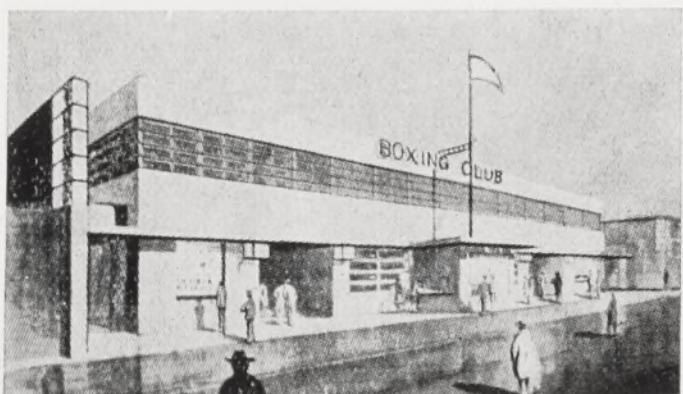


Marché couvert de Reims. (Arch. Maigrot.)
Très remarquable construction, analysée dans " L'Architecture " (Paris, 15-II-31).

HOLLANDE



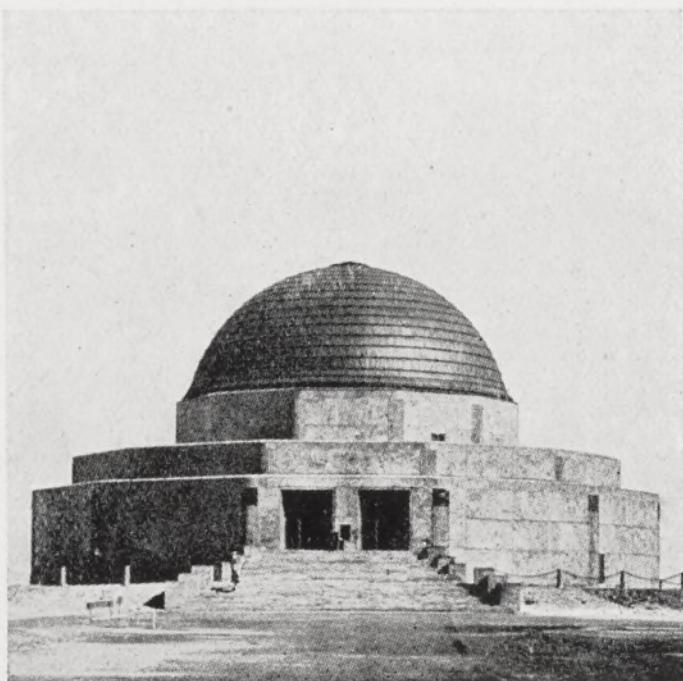
JAPON



U. R. S. S.



U. S. A.



Bâtiments divers d'utilité publique.

Le Nouvel Hôtel-de-Ville d'Hilversum.

Enfin exécuté d'après le projet bien connu de l'architecte Dudok.
(" Bauwelt ", Berlin, 12-III-1931.)

Bâtiment de Sports, à Tokio.

(Architecte T. Nakao.)
Publié par la revue " Arkitekturo Internacia " (Kioto) qui reproduit en outre un manifeste intéressant du groupe rationaliste japonais (N° de mars 1931).

Bâtiment des Trusts, à Moscou.

L'une des premières — et encore imparfaites — manifestations de la jeune architecture soviétique. (D'après " L'Architecture d'Aujourd'hui ", Paris, 1-I-1931.)

" The Adler Planetarium ", Chicago.

(Arch. E. A. Grunsfeld.)
Suivant l'exemple de quelques villes européennes, notamment Dusseldorf, Moscou et Stockholm, Chicago vient de mettre à la disposition de ses citoyens un remarquable planetarium. (D'après " The Architectural Forum ", New-York, II-1931.)

L'Organisation des Concours publics d'Architecture et d'Urbanisme

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs l'étude ci-après, élaborée l'an dernier par la Société Belge des Urbanistes et Architectes Modernistes.

Cette étude, qui tend à assurer aux concours d'architecture et d'urbanisme toutes les garanties d'équité et de bon fonctionnement mérite d'être sérieusement prise en considération par les organismes publics ou privés, susceptibles d'assumer la tâche délicate de mettre sur pied de pareilles compétitions.

Considérations générales.

Le programme d'un concours est un contrat engageant deux parties, d'une part les promoteurs du concours, et d'autre part toute la corporation, les concurrents, et en ordre principal les lauréats, pour devenir enfin un contrat entre deux personnes bien déterminées, les promoteurs et le lauréat chargé de l'exécution.

Donc, la rédaction du programme, qui fera la loi des parties, doit être l'objet des soins les plus minutieux, se faire en toute connaissance de cause et être entourée de toutes les garanties de probité.

C'est pour ces diverses raisons que la S. B. U. A. M. a cru devoir mettre au point, dans l'intérêt de tous, un règlement d'organisation des concours et un programme-type tenant compte de tous les desiderata formulés à ce jour tant par les pouvoirs publics que par les concurrents.

La S. B. U. A. M. se tient d'ailleurs gracieusement à la disposition des promoteurs éventuels pour les guider dans cette tâche difficile de la Rédaction d'un programme qui constitue l'élément primordial de réussite complète d'un concours, et nous pouvons dire que le vieil adage *Un problème bien posé est à demi résolu* ne trouve de meilleure application qu'en matière d'architecture et d'urbanisme.

REGLEMENT D'ORGANISATION DES CONCOURS.

I. COMMISSION DU PROGRAMME, COMPOSITION ET MISSION :

Les promoteurs du concours instituent une Commission du Programme, composée de quatre membres. Les promoteurs en désignent eux-mêmes deux, parfaitement au courant du but à atteindre. Les promoteurs demandent la désignation du troisième membre à la Fédération des Sociétés d'Architecture de Belgique, et un quatrième à la S. B. U. A. M., laquelle déléguera un architecte spécialisé dans le genre de construction et dans l'organisation des concours. A noter qu'il importera par la suite de voir figurer ces quatre personnalités dans le jury.

Cette Commission élabore le programme du concours. Elle tient compte de ce qu'un concours est considéré comme un contrat entre ses promoteurs et les concurrents.

Elle détermine s'il s'agit d'un concours d'idées ou d'un concours ayant pour but la construction de l'édifice. Le titre du programme indique de manière explicite la forme adoptée.

La Commission s'informera auprès des promoteurs :

a) De tous les desiderata;

b) De tous les renseignements nécessaires à l'étude du projet : emplacements, cotes du terrain, nivellation, altitude, orientation, voisinage, nature du sol, matériaux du pays, série locale des prix;

c) Elle convoquera toutes les personnalités susceptibles de l'éclairer sur les divers services intervenu dans l'organisme.

Ces renseignements seront explicitement détaillés dans les divers documents du programme.

La Commission se chargera :

1^o De donner son avis aux promoteurs sur leurs desiderata et sur le coût probable de la réalisation;

2^o De dresser le programme définitif du concours en ayant soin de mettre en évidence les conditions qui sont de rigueur et celles qui ne sont que facultatives, la relation qui devra exister entre les divers groupes de locaux, leurs dimensions, leur destination, leur situation dans l'édifice, etc.;

TEKHNÉ

3^o D'indiquer les primes qui seront accordées, en tenant compte surtout de l'importance de l'étude qui est demandée aux concurrents.

4^o De stipuler d'une façon précise les motifs d'exclusion du concours et notamment :

a) Si la concurrence a participé d'une manière quelconque à la rédaction du programme, levé de terrain, etc.

b) Si le concurrent est en possession d'éléments du concours avant la date d'ouverture du concours.

c) Si le concurrent a reçu après cette date des renseignements complémentaires de l'un des membres du jury, de l'un des organisateurs ou subordonnés de ceux-ci, ou de l'une quelconque des personnes appelées à documenter la Commission du Programme.

d) Si le concurrent est de nationalité étrangère, étant entendu que tous les concours seront nationaux, c'est-à-dire réservés aux architectes de nationalité belge, installés en Belgique depuis plus de cinq ans.

En cas de naturalisation, le délai de cinq ans est compté à partir de la date à laquelle la naturalisation est définitivement acquise.

Pour les concours organisés par l'Etat ou pour des édifices subventionnés par le gouvernement, la grande naturalisation est indispensable. Pour les concours organisés par les Provinces et Communes ou subventionnés par elles, la naturalisation ordinaire suffit.

Si la constatation d'infraction à l'une de ces clauses garantissant la probité du concours ne se faisait qu'après la proclamation du ou des lauréats, le jury sera constitué en conseil d'arbitrage et peut déclarer le lauréat déchu de tous ses droits, rompre le contrat et, le cas échéant, obliger le défaillant à la restitution des primes perçues.

Les décisions du jury, à cet égard, sont sans appel, et du fait de leur participation, les membres du jury et les concurrents acceptent sans réserve les clauses ci-dessus.

e) Si le concurrent est âgé de moins de 25 ans.

5^o De répondre aux questions que formuleraient les concurrents au cours de leur étude et de communiquer questions et réponses à tous les architectes ayant demandé le programme. L'expérience a démontré combien il est malaisé d'établir d'emblée un pro-

gramme explicite ayant tout prévu. C'est pourquoi s'est accrédité le système qui consiste à permettre aux concurrents de poser préventivement des questions. Ce système, pratiqué en Angleterre et en Hollande, notamment, consiste à dire que dans tel journal, à telle date, seront publiées les demandes et les réponses.

6^o De recevoir l'inscription des concurrents (nom, qualité, adresse) et de leur remettre en même temps un exemplaire du programme et des plans et autres annexes.

Le programme élaboré par la Commission, d'accord avec les promoteurs, sera :

1^o Soumis aux autorités locales, ou provinciales, ou à l'Etat, en vue des améliorations ou des précisions que ces organismes pourraient éventuellement suggérer; en vue aussi de l'appui ou des encouragements qui pourraient en être obtenus.

2^o Après adoption définitive, le programme est livré à la publicité. A noter que la S. B. U. A. M. se charge à titre gracieux de transmettre aux organes de la presse belge, quotidiens et aussi périodiques spéciaux, toutes les communications relatives à l'organisation, aux conditions et aux résultats du concours.

Toutefois, si les promoteurs désirent se charger eux-mêmes de la publicité, il leur est signalé qu'il y a utilité à transmettre leurs communications :

1^o A la Fédération des Sociétés d'Architecture de Belgique;

2^o A la S. B. U. A. M.;

3^o Aux journaux de la presse quotidienne, aux journaux de la région, aux revues d'art et d'architecture;

4^o Si le concours est très important, l'annoncer, en outre, par voie d'affiches.

A noter qu'il est indispensable d'annoncer le concours dans toute la presse, avant la distribution du programme, de manière que le délai soit le même pour tous les concurrents.

LE JURY.

Le jury sera composé :

1^o Des membres de la Commission du programme;

2^o De membres dont la désignation sera demandée aux organismes susceptibles d'être intéressés par l'objet du concours : soit un membre de l'autorité locale, régionale ou centrale et d'un membre du Conseil supérieur de l'hygiène, s'il y a lieu;

TEKHNÉ

3° De deux membres à désigner par les concurrents lors de la remise de leurs projets.

A noter qu'il n'est pas désirable, cependant, de constituer un jury trop nombreux et que les huit personnalités désignées ci-avant constituent un maximum. Une commission peu nombreuse travaille mieux et avec une conscience plus nette de ses responsabilités.

Par l'acceptation de leurs fonctions, les membres du jury renoncent à toute participation directe ou indirecte au concours.

II. OPERATIONS DU JURY.

Il est désirable que les opérations du jury commencent immédiatement à la suite de la remise des projets et qu'elles soient menées aussi rapidement que possible. Il est de l'intérêt de tous que tous les résultats soient acquis en un minimum de temps. Toutefois, cette considération ne doit pas être prédominante : il faut que l'étude des projets soit complète et faite avec tout le calme, l'attention et le soin désirables.

III. DEFENSE DES PROJETS.

S'il le juge utile, le jury pourra inviter les concurrents à venir défendre leurs projets verbalement. Ce sera le cas notamment quand il s'agit de concours importants ou ayant pour objet un bâtiment très spécial ou un ensemble de bâtiments ou un problème de tracé de ville. Cette audition des concurrents se fera pratiquement à la deuxième épreuve, pour laquelle l'anonymat est levé. Elle permet au jury de s'éclairer plus complètement sur les intentions exposées dans les projets.

IV. MODIFICATIONS AU PROGRAMME.

En général, le programme du concours sera donné d'une façon complète pour les deux épreuves à la fois.

Il suffit alors que le jury, après l'épreuve d'élimination du premier degré, désigne les auteurs des projets classés et leur donne connaissance du jugement en rappelant ou en fixant la date d'envoi des projets de la deuxième épreuve.

Il convient, à ce moment, de permettre aux concurrents non classés de retirer leurs projets, ceci pour une raison de discrétion.

Il sera peut-être utile de donner, aux concurrents de la deuxième épreuve, de nouvelles explications ou des documents plus formels, susceptibles de les amener plus sûrement à une étude parfaite de leur œuvre. Ces compléments d'information ne peuvent être donnés que dans des conditions et des garanties de parfaite égalité pour tous les intéressés. Il faut éviter d'en arriver à modifier les clauses principales du concours ou les éléments d'étude indiqués par le programme. Celui-ci doit conserver jusqu'au bout son caractère de contrat engageant deux parties.

V. RAPPORT DU JURY.

Il importe que le rapport du jury soit complet, motivé et même très explicite. Chaque concurrent sera ainsi informé des erreurs dans lesquelles il aura pu verser et des raisons qui déterminent son classement.

Le rapport d'un jury composé de personnalités choisies pour leur compétence, constitue ainsi un document d'enseignement profitable à tous.

Le rapport devra être distribué à tous les concurrents, aux sociétés d'architecture, aux journaux, etc. Si possible, on en fera une publication avec fac-simile des projets primés.

VI. ADOPTION D'UN PROJET.

Les organisateurs s'engagent à respecter les décisions du jury. Les auteurs conservent tous les droits qui leur sont assurés par la loi sur les droits d'auteurs.

VII. EXPOSITION.

L'exposition des projets se fera dans un local facilement accessible, qui sera indiqué dans le programme, ainsi que la durée de cette exposition. Celle-ci constitue le couronnement du concours et revêt de ce chef une importance considérable.

On peut prévoir le transfert de l'exposition dans d'autres villes.

VIII. CONCOURS D'URBANISME.

Pour les concours d'urbanisation, il sera procédé de même manière que pour les concours d'architecture.

Programme-type.

PROMOTEURS ET OBJETS DU CONCOURS. — Tel organisme a décidé en sa séance du la mise au concours d'un projet de

L'édifice devra revêtir tel caractère — monumental, architectural, etc.

Les documents désignés ci-après sont joints au programme :

1^o Plan général actuel des abords avec indication de toutes les modifications prévues.

2^o Plan de situation;

3^o Coupes géologiques et plans de sondages;

4^o Eventuellement, photographies des éléments essentiels du terrain réservé à la construction, abords, accidents de terrain à respecter, vues à réserver, arbres à conserver, etc.;

5^o Graphique des locaux demandés avec indication de surface, dimensions, relations des locaux entre eux, situation dans l'édifice, éclairage, etc. (La S. B. U. A. M. se met à la disposition des promoteurs pour l'élaboration de ce graphique dont l'utilité est démontrée en ce sens qu'il permet, tant aux membres du jury qu'aux concurrents, de voir d'un seul coup d'œil l'ensemble du programme et de se rendre compte aisément des difficultés et de tous les points névralgiques du futur édifice);

6^o Note sur l'organisation générale et le fonctionnement des services;

7^o Eventuellement, à titre d'exemple, plans de disposition intérieure de certains locaux importants;

8^o Modèle de devis avec prix unitaire.

PARTICIPANTS. — Le concours est ouvert entre tous les architectes de nationalité belge, installés en Belgique depuis plus de cinq ans et âgés d'au moins 25 ans.

L'inscription des participants et la distribution des documents se font en tel lieu et à telles heures. Les personnes n'habitant pas la localité peuvent envoyer les pièces nécessaires par la poste : extrait de naissance, etc.

Seront exclus du concours :

a) Les concurrents ayant participé d'une manière quelconque à la rédaction du programme, levé de terrain, etc.

b) Le concurrent en possession d'éléments du concours avant la date d'ouverture du concours.

c) Le concurrent ayant reçu après cette date des renseignements complémentaires de l'un des membres du jury, de l'un des organisateurs, ou subordonnés de ceux-ci, ou de l'une quelconque des personnes appelées à documenter la commission du programme.

d) Le concurrent de nationalité étrangère, ou de moins de 25 ans, ou installé depuis moins de cinq ans.

En cas de naturalisation, le délai de cinq ans est compté à partir de la date à laquelle la naturalisation est définitivement acquise.

Pour les concours organisés par l'Etat ou pour des édifices subventionnés par le gouvernement, la grande naturalisation est indispensable. Pour les concours organisés par les Provinces et Communes ou subventionnés par elles, la naturalisation ordinaire suffit.

FORME DU CONCOURS. — Le concours comporte deux épreuves. (Note : une épreuve peut suffire pour les programmes de peu d'importance.)

PREMIERE EPREUVE. — La première épreuve est éliminatoire et ne comporte que des esquisses à petites échelles. Ces esquisses seront anonymes. Elles seront marquées d'un signe qui sera reproduit en outre sur une enveloppe fermée, contenant le nom et l'adresse du concurrent. Cette enveloppe sera jointe aux esquisses.

Détailler ici ce que les concurrents doivent produire pour la première épreuve : plans, élévations, coupes, perspectives, maquettes, devis, etc.

Indiquer s'il y a lieu le montant maximum du capital à investir dans l'œuvre à édifier.

Les dessins seront établis à l'échelle de et montés sur cartons uniformes de

Le nombre des cartons est limité à

(Note : ne pas demander des dessins trop nombreux, ni trop importants, à raison des dépenses considérables de temps et d'argent qu'ils imposent aux concurrents).

DEUXIEME EPREUVE. — Ne pourront prendre part à la seconde épreuve que les concurrents de la première désignés par le jury. Ils signeront leurs projets : détailler ici ce que les concurrents doivent produire pour la deuxième épreuve.

RENSEIGNEMENTS. — Des questions peuvent être posées par les concurrents au

TEKHNÉ

cours de leur étude. La Commission du programme, si elle juge utile et possible d'y donner suite, communiquera questions et réponses en même temps à tous les participants par tel et tel moyen.

REMISE DU DOSSIER. — La clôture du concours est fixée pour la première épreuve à telle heure, date à laquelle les projets doivent être remis à tel local. Toutefois, les concurrents n'habitent pas la localité ont la faculté de ne remettre leurs projets aux gares expéditionnaires qu'au jour et à l'heure fixés par le jury, pour la clôture du concours.

Pour la seconde épreuve, la date sera fixée par le jury. La remise des dossiers devra se faire dans les conditions dites ci-dessus pour la première épreuve.

Les dessins non demandés ne seront pas soumis au jury.

PRIMES. — Note : ce n'est qu'en accor-

dant des primes sérieuses que l'on obtiendra la participation d'artistes expérimentés.

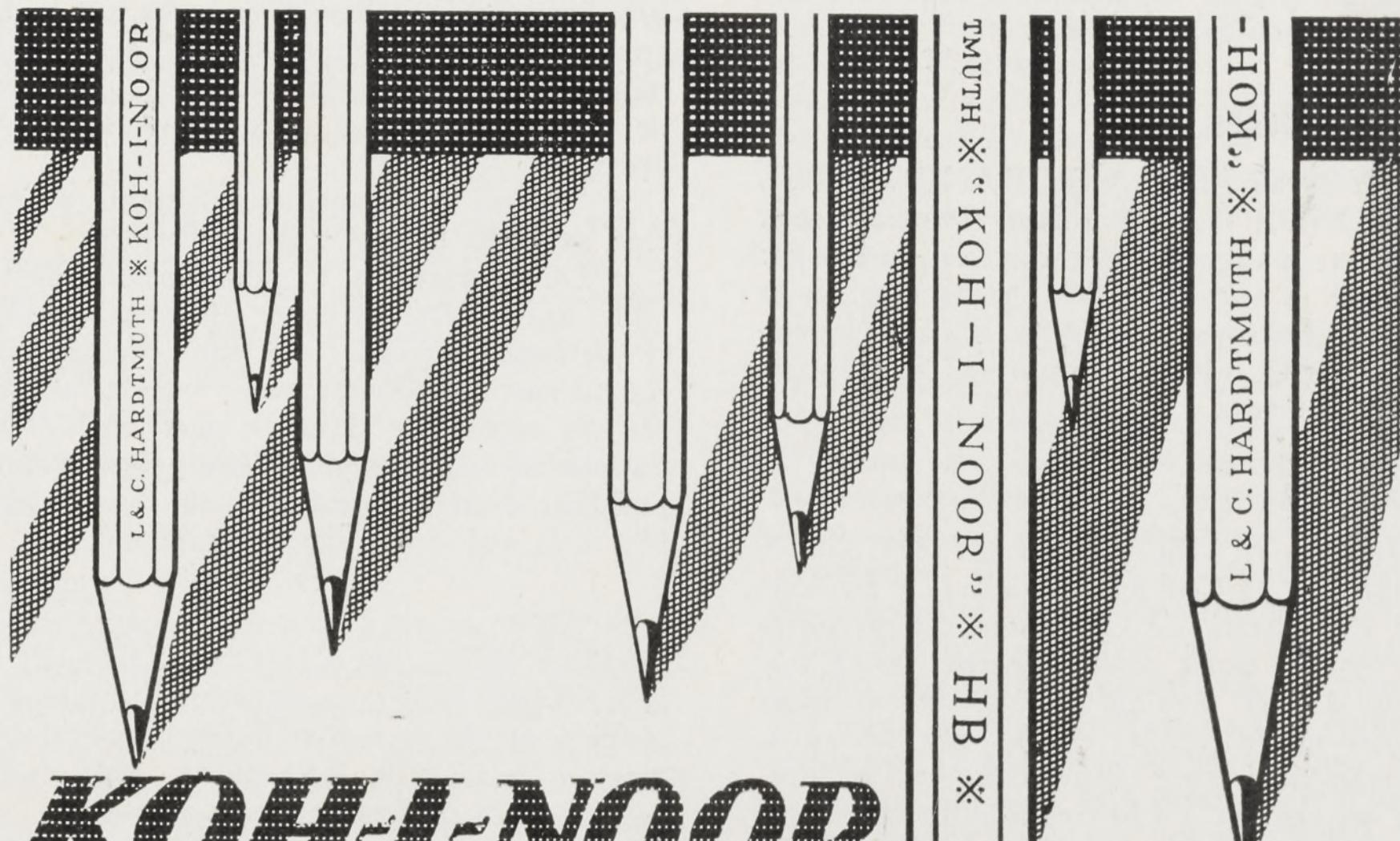
Une somme de francs est mise à la disposition du jury.

Un quart de cette somme sera affecté à la première épreuve. Les trois autres quarts à la seconde épreuve. Le jury répartira à son gré l'allocation pour la première épreuve. Pour la seconde épreuve, le nombre des primes sera égal à celui des concurrents invités à y prendre part, moins un, la prime devant pas être prévue pour le concurrent classé premier, qui sera chargé de l'exécution de son projet. Le jury déterminera lui-même l'importance respective de chaque prime.

Les primes seront liquidées immédiatement après chaque épreuve.

Si en cas de circonstances imprévues, l'édifice n'était pas construit, les honoraires pour avant-projet resteraient acquis au lauréat et

(Fin page 92.)



KOH-I-NOOR
L & C. HARDTMUTH

ECHOS ET INFORMATIONS

Allemagne

BERLIN. EXPOSITION PROCHAINE.

Faisant suite à la Bau-Austellung de 1931, une exposition aura lieu à Berlin cette année, du 14 mai au 7 août. Sous la devise « Sonne, Luft und Haus fuer Alle », cette manifestation illustrera les recherches qui assureront à la masse des conditions de vie matérielle favorables. L'exposition sera répartie en trois sections principales : l'habitation transformée, le petit jardin et le logement de week-end. La première section étudiera les possibilités d'adaptation d'habitations existantes à une meilleure forme économique et ménagère.

LEIPZIG. FOIRE ANNUELLE de printemps se tiendra en cette ville à partir du 6 mars 1932. Plus de 20 nations y sont représentées. La section « technique et construction » s'ouvrira le 16 mars.

États-Unis

NEW-YORK. LE PLUS GRAND HOTEL DU MONDE est le Waldorf Astoria Hôtel, récemment inauguré. Ses caractéristiques sont : 47 étages, 2,200 chambres, garages privés et gare dans les sous-sols. Deux tours jumelées, hautes de 188 mètres, comportent 300 appartements de luxe.

France.

PARIS. LA MAISON DES ETUDIANTS SUISSES, à la Cité Universitaire, a été confiée à l'architecte Le Corbusier. La première pierre en fut posée solennellement le 14 novembre dernier. Les plans, qui durent subir quelques modifications exigées par les autorités françaises, sont approuvés, et l'on travaille activement à l'édification du bâtiment. Le terrain présente de sérieuses difficultés du fait qu'il occupe une ancienne carrière. L'architecte élève son bâtiment principal sur pilotis. Ce bâtiment comporte 50 chambres de logement. Signalons que les cloisons extérieures sont exécutées en briques, avec plaques de re-

vêtement au dehors et panneaux d'héralith plafonnés au dedans. L'ensemble coûtera environ 3 millions de francs français.

Hollande.

ROTTERDAM. L'architecte Le Corbusier a fait sous les auspices de l'association franco-hollandaise, une conférence le 11 et le 13 janvier, au Cercle artistique de Rotterdam. En même temps a eu lieu une exposition des œuvres du célèbre animateur français.

Suisse.

GENEVE. PALAIS DE LA S. D. N. La farce continue. Texte de la résolution votée en octobre dernier concernant le nouveau bâtiment :

« L'assemblée, ayant pris connaissance du rapport de la quatrième commission sur les nouveaux bâtiments, péniblement surprise par les renseignements fournis à la quatrième commission par la commission de contrôle, d'après laquelle il y a lieu de craindre que le devis approuvé par l'assemblée à sa XI^e session ordinaire, pourrait être répassé de 7 à 8 millions de francs suisses, si l'on n'y mettait pas bon ordre,

» Affirme sa volonté de maintenir, en principe, le devis adopté l'année dernière,

» Donne mission à la commission de contrôle, après s'être entourée des avis techniques et juridiques nécessaires et sans exclure l'intérêt du sort du contrat passé avec les architectes, de soumettre dans le plus bref délai à l'approbation du conseil, un programme répondant dans les meilleures conditions possibles à la volonté ci-dessus manifestée ».

LAUSANNE. REVISION DU PLAN D'EXTENSION. La municipalité de Lausanne a décidé de réviser le plan général d'extension de la ville. Elle ouvre, dans ce but, un concours d'idées entre les architectes, géomètres et ingénieurs suisses et les architectes, géomètres et ingénieurs étrangers établis en Suisse depuis le 1-1-1927. Ce concours porte sur la révision des zones et les compléments ou modifications à apporter au plan général.

Le concours sera clôturé le 30 mars 1932.

TEKHNÉ CONCOURS

PRIX D'ARCHITECTURE ANNUEL.

Nous rappelons à nos lecteurs que le prix d'architecture Van de Ven pour l'année 1932 sera décerné le mardi 9 février; il comprendra comme d'habitude une allocation de 10.000 francs. Les participants sont priés de bien vouloir faire parvenir leurs œuvres à l'adresse des Etablissements Van de Ven avant le 31 janvier 1932.

Il est bien entendu que seules les œuvres terminées dans le courant de l'année 1931 seront admises au concours.

BIBLIOGRAPHIE

MIJN INDISCHE REIS, par le Dr. H. P. Berlage. Dans cet ouvrage, illustré de dessins de l'auteur, l'architecte Berlage a rassemblé les multiples observations auxquelles il s'est livré durant son récent voyage aux Indes néerlandaises; il consacre de nombreuses pages au problème architectural qui se pose dans ces pays — construction d'écoles, d'hôpitaux, de stations et de gares, de bâtiments commerciaux et industriels, etc.

DAS TONFILMTHEATER, par G. Herks. Ouvrage important et complet traitant des problèmes récents que suscite le cinéma actuel. Édité par la « Deutsche Bauzeitung », à Berlin S. W. 48. Prix : 15 RM.

DIE NEUE WOHNUNG, par P. Griesser. Editions J. Hoffmann, Stuttgart. Prix : 12 RM.

RATIONNELLE BEBAUUNGSWEISEN, le Lotissement rationnel. L'ouvrage, groupant les nombreux documents d'urbanisme rassemblés par les Congrès Internationaux d'Architecture moderne, vient de paraître. Il comprend 210 pages illustrées et est édité par Englert et Schlosser, à Francfort-sur-Main. Prix : 9.50 RM.

CONSTRUCTIONS COLONIALES, par Max Ringelmann, professeur à l'Institut français d'agronomie coloniale. Cette étude fait

partie du traité de « Génie rural appliqué aux colonies », dont la seconde édition vient d'être publiée par la Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 184, boulevard Saint-Germain, Paris.

Quelques Revues

A. C. Le troisième numéro de la revue que publie le groupe espagnol d'architecture moderne (Gatepac) garde tout l'intérêt des deux fascicules précédents. Signalons les documents suivants : deux habitations construites par l'architecte F. G. Mercadal, un projet d'immeuble commercial, le pavillon du Club nautique de Saint-Sébastien, trois projets de stations urbaines pour autobus (celui des architectes Mercadal et Ulargui est assurément le plus intéressant), etc.

DAS WERK (Zurich) publie, dans son numéro de novembre une abondante et remarquable documentation sur la nouvelle bibliothèque de Berne (Schweizerische Landesbibliothek), bâtiment très important et d'un grand intérêt architectural. C'est vraisemblablement la plus parfaite des réalisations de ce genre, qui ait été accomplie en Europe occidentale. Nous en donnerons prochainement quelques détails.

THE MASTER BUILDER (Londres) s'affirme comme la principale revue anglaise consacrée aux problèmes de l'architecture moderne. Très ouverte aux divers aspects du mouvement rationaliste sur le Continent, cette revue révèle aussi les réalisations qui s'accomplissent maintenant en Grande-Bretagne. Le numéro de novembre 1931 contient une étude sur l'urbanisation régionale du Lancashire méridional, quelques documents sur une remarquable usine érigée à Doncaster, une étude théorique sur la construction métallique, etc.

Signalons aussi la reproduction d'une cuisine réalisée à Liège par nos confrères L. H. de Koninck et A. Nyst.

L'abondance des matières nous force à reporter au prochain numéro la suite de l'Etude sur les Hospices de vieillards

L'Organisation des Concours d'Architecture et d'Urbanisme

(Suite de la page 89.)

une somme équivalente lui serait payée à titre d'indemnité; ceci, indépendamment des honoraires auxquels le lauréat a droit s'il a dressé partiellement ou totalement les plans d'exécution, ou effectué d'autres opérations rémunérables aux termes du barème adopté par la Fédération des Sociétés d'Architectes de Belgique.

COMPOSITION DU JURY. — Le jury sera composé de la manière suivante (indiquer les noms et qualités, s'ils sont déjà connus, sinon dire : le jury comprendra autant que possible :

1^o; 2^o

Les concurrents désigneront eux-mêmes deux membres du jury au moyen d'un bulletin de vote qu'ils remettront sous pli non fermé en même temps que leur esquisse pour la première épreuve. Ce bulletin portera seulement la marque adoptée par le concurrent et les nom, qualité et adresse de la personnalité qu'il propose pour faire partie du jury.

Les personnalités ainsi désignées seront celles qui auront la majorité des suffrages. A parité de voix, il sera toujours procédé au tirage au sort.

DEFENSE DES PROJETS. — Les concurrents peuvent joindre à leurs projets une notice explicative. Le jury, s'il le juge utile, invitera les concurrents à venir en outre l'exposer verbalement.

RAPPORT DU JURY. — Le rapport du jury sera distribué à tous les concurrents. Il pourra éventuellement être publié avec le fac-simile des projets ou seulement de certains d'entre eux.

EXPOSITION DES PROJETS. — Après le dépôt du rapport du jury, tous les projets seront exposés, dans un tel local pendant une période de

Le rapport du jury sera affiché dans la salle.

RETRAIT DES PROJETS. — Les auteurs ou leurs fondés de pouvoirs retireront leurs projets dans la quinzaine qui suivra la clôture de l'exposition.

RAPPEL.

Les abonnés de LA CITE peuvent bénéficier d'une rubrique d'ANNONCES GRATUITES. Un maximum de 5 lignes, par annonce et par objet est fixé — demandes et offres d'emploi, renseignements divers, catalogues, échanges, cession de cabinets, etc.

Ecrire au siège de la Revue : 10, place Loix, Bruxelles.

CABINET D'ARCHITECTE à céder en Algérie; bon climat; 4 millions des travaux. Prix demandé : 200,000 francs, dont 150,000 fr. comptant. Le reste un an. Ecrire A. P. J. 2293 Bureau de *La Cité*, qui transmettra.

DESSINATEUR-ARCHITECTE demande travaux à exécuter à domicile. Elément très capable. Ecrire *La Cité* sous initiale W. T.

DISPONIBLES. Les clichés ayant paru jusqu'à ce jour dans « *La Cité* » peuvent être empruntés au tarif de 30 centimes le cm².

ARCHITECTE céderait d'occasion quelques ouvrages et traités de construction. — Ecrire Bureau de la revue sous initiales V. W.

TRADUCTIONS techniques, en français, néerlandais et allemand —. Ecrire au Bureau de la Revue sous initiales G. K. (Gand).

ON DEMANDE parallélographe d'occasion, marque E. Makar. S'adresser à Achille Nolf, fabricant, Thourout.

DACTYLOGRAPHIE. — Demoiselle exécute à domicile tous travaux de copie : cahiers des charges, rapports, expertises, etc.

Rapidité - Soin - Prix avantageux
G. Halloy, 9, av. des Aquarellistes, Auderghem

les Et? E.J. VAN DE VEN
vous présentent,
en matériaux de choix,
les éléments standardisés

"CUBEX"

pour
l'ÉQUIPEMENT rationnel
et économique de vos
CUISINES

19, rue Léopold, Bruxelles. tél. 17.81.17.

LA CITE & TEKHNE

**les plus importantes
revues belges d'archi-
tecture, d'urbanisme et
d'art public - les plus
actuelles - les mieux
documentées.**

Siège : Bruxelles, 10 PI. Leix